

1/2024 FR

GYMNASIUM HELVETICUM



VEREIN SCHWEIZERISCHER GYMNASIALLEHRERINNEN UND GYMNASIALLEHRER
SOCIETE SUISSE DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
SOCIETA SVIZZERA DEGLI INSEGNANTI DELLE SCUOLE SECONDARIE

V
SS G
PES
ISS



PARTNERIN FÜR STUDIUM,
BERUFSEINSTIEG UND KARRIERE

MATURIERENDEN- MESSE BERN

20. März 2024
10:00 – 16:00 Uhr
BERNEXPO, Halle 2.2, Bern



MATURIERENDEN- MESSE ZÜRICH

11. September 2024
10:00 – 16:00 Uhr
StageOne, Zürich-Oerlikon

Wie weiter nach der Matura, Berufs- oder Fachmatura?
Klassenanmeldungen werden unter info@talendo.ch entgegengenommen –
Betreff: Klassenanmeldung Maturierenden-Messe «Ort»

MATURIERENDEN- MESSE BASEL

6. November 2024
10:00 – 16:00 Uhr
Messe Basel,
Halle 4.1, Basel



SALON DES MATURANT-E-S ROMANDIE

5. Dezember 2024
10:00 – 16:00 Uhr
Beaulieu, Lausanne



WEITERE INFORMATIONEN ZU
DEN MATURIERENDEN-MESSEN:



www.maturierenden-messen.ch

GYMNASIUM HELVETICUM

FMS-ECG HELVETICA

Editorial	Editorial	4
VSG – SSPES – SSISS	Ohne Weiterbildung macht Schule keinen Sinn Sans formation continue, l'école n'a pas de sens Senza formazione continua, la scuola non ha senso Susanne Marzer	
Sujet spécial	Plan d'études cadre pour le gymnase (PEC) – Réponse de la SSPES à l'audit	6
	Formation continue: revendications de la SSPES dans le cadre du projet EVMG	11
	L'interdisciplinarité à l'exemple de la géographie des plantes d'Alexander von Humboldt Marc Eyer, Kilian Hiltbrand	12
	Engagement pour la formation continue et pour la culture de la formation continue Marcel Santschi, Laetitia Houlman	14
	Plus proche des besoins des enseignant-e-s en matière de formation continue Simone Ambord, Andreas Egli, Regula Müller	16
	Formation continue organisée par les sociétés de branche de la SSPES André Müller	18
Associations Nos partenaires	Sociétés de branche et associations cantonales	19
	ZEM CES	20
Sujet spécial	Après les écoles de culture générale Raffaella Simona Esposito, Sandra Hafner, Andrea Pfeifer Brändli	22
	La formation gymnasiale à l'époque de la pénurie d'enseignant-e-s Andreas Egli	26
VSG – SSPES – SSISS	Rapport annuel du Président pour l'exercice 2022/23 Lucius Hartmann	28
	Rien ne change? Tout se transforme? Rapport annuel 2022/2023 pour le Gymnasium Helveticum et le secrétariat général Gisela Meyer	31
	Commission Gymnase-Université (CGU)	32
	Adieu à Manuel Fragnière	33
	Pour une entrée réussie dans la vie professionnelle	34
	Changement des statuts de la SSPES	35
	La SSPES s'intéresse et vous intéresse	35
	Nouveau Plan d'études cadre du gymnase – garantir la transition entre le cycle 3 et le gymnase	36
Magazine	Politique et éducation : brèves Andreas Pfister	37

Couverture

Homo ludens – on joue – même les élèves du gymnase.

©-Gisela Meyer, Gymnasium Kirchenfeld Berne, novembre 2023.

Das Gymnasium Helveticum
ist online zugänglich unter:



www.vsg-sspes.ch/publikationen/gymnasium-helveticum

Le magazine Gymnasium Helveticum
est en ligne:



www.vsg-sspes.ch/fr/publikationen/gymnasium-helveticum

Ohne Weiterbildung macht Schule keinen Sinn



Susanne Marzer

est membre du comité central de la SSPES et enseigne l'anglais au Gymnase de Nyon, VD

«Ohne Weiterbildung macht Schule keinen Sinn.» Dies sind die Worte von Yves Deluz, dem seit kurzem pensionierten Rektor des Gymnasiums in Nyon (Kanton Waadt). Weiterbildung garantiere, dass die Schule und der Unterricht nicht erstarren, dass sie leben und sich weiterentwickeln. Diese fundamentale Wichtigkeit der Weiterbildung stellt wohl niemand in Frage; trotzdem ist man sich nicht immer einig, wie man sicherstellen kann, dass alle Lehrpersonen sich entsprechend laufend

weiterbilden können. Schulinterne Weiterbildung funktioniert in der Regel gut, aber bei externen Kursen verkompliziert sich die Situation.

Auch die zweite nationale Weiterbildungskonferenz, organisiert vom ZEM CES am 1. Dezember 2023 in Bern, hat dies aufgezeigt. Während die Lehrpersonen überzeugt sind, dass die Rahmenbedingungen für den Besuch von Weiterbildung verbessert werden müssen, zeigten sich einige Vertreterinnen und Vertreter von Schulleitungen und Behörden skeptisch. Die Lust und das Interesse an Weiterbildung sollten bei Lehrpersonen tatsächlich eine Selbstverständlichkeit sein; trotzdem müssen Schulleitungen und Kantone daran arbeiten, dass Weiterbildung durch bessere Kommunikation und Anerkennung künftig einen grösseren Stellenwert einnimmt und die Rahmenbedingungen eine unterstützende und nicht abschreckende oder gar verhindernde Funktion ausüben. Wenn Weiterbildung zum Beispiel nur während der unterrichtsfreien Zeit erlaubt ist, wenn Stellvertretungen selbst organisiert werden müs-

sen oder die Kurskosten nicht voll vom Arbeitgeber übernommen werden, dann sind dies Hinderungsgründe, die auch in den Barometerberichten des ZEM CES klar als solche identifiziert sind und ebenso von den Weiterbildungsdelegierten des VSG regelmässig aufgeführt werden.

Weiterbildung ist ein Recht und eine Pflicht. Die Arbeitgeber müssen entsprechend dafür sorgen, dass die Lehrpersonen diese Pflicht auch wahrnehmen können, sich gut weiterbilden und dadurch ihren Schüler:innen einen zeitgemässen Unterricht anbieten.

Der VSG wird sich auch in Zukunft dafür einsetzen, dass sich die verschiedenen Akteure über die beste Art, Lehrpersonen zu Weiterbildung zu motivieren, und über deren Umsetzung im Unterricht austauschen und dadurch gemeinsam Lösungen finden. Nur so kann garantiert werden, dass die Schule auch weiterhin, insbesondere vor dem Hintergrund der Änderungen, die sich durch das neue MAR und den neuen RLP ergeben, am Puls der Zeit bleibt und damit auch in Zukunft «Sinn macht».

Sans formation continue, l'école n'a pas de sens

«Sans formation continue, l'école n'a pas de sens.» – c'est ce qu'affirme Yves Deluz, directeur récemment retraité du Gymnase de Nyon (VD). La formation continue garantit que l'école et l'enseignement ne se figent pas, restent vivants et continuent de se développer. Si personne ne remet en question l'importance fondamentale de la formation continue, les avis diffèrent quant à la manière d'assurer que tou·te·s les enseignant·e·s se perfectionnent constamment. En général, les formations continues internes aux établissements fonctionnent bien, mais la situation se complique lorsqu'il s'agit de cours externes.

C'est ce qu'à notamment montré la deuxième Conférence nationale sur la formation continue, organisée par le ZEM CES le 1er décembre 2023 à Berne. Alors que les enseignant·e·s sont convaincu·e·s du fait que les conditions de participation aux manifestations de formation continue doivent être améliorées, certain·e·s repré-

sentant·e·s des directions et des autorités sont montré·e·s sceptiques. S'il est permis de supposer que tou·te·s les enseignant·e·s ont envie de suivre des cours de formation continue et sont motivé·e·s par de telles manifestations, les directions et les cantons doivent cependant tout mettre en oeuvre pour améliorer la communication à propos de la formation continue ainsi que sa reconnaissance, afin que celle-ci occupe une place plus importante au sein de l'école. Par ailleurs, ils doivent veiller à ce que les conditions cadres permettent aux enseignant·e·s d'y participer, qu'elles ne soient pas dissuasives voire même un obstacle. Le Baromètre de la formation continue du ZEM CES a identifié certaines entraves: quand, par exemple, la formation continue n'est possible que pendant le temps libre d'enseignement, qu'un remplacement doit être organisé par l'enseignant·e lui·elle-même, ou que les frais de cours ne sont pas entièrement pris en charge par

l'employeur – autant d'obstacles également régulièrement critiqués par les délégué·e·s à la formation continue de la SSPES.

La formation continue constitue un droit et un devoir. Les employeurs doivent veiller à ce que les enseignant·e·s assument cette obligation, se perfectionnent et proposent à leurs élèves un enseignement adapté à leur époque.

A l'avenir, la SSPES continuera de s'engager pour que les différents acteurs échangent leurs idées sur la meilleure manière de motiver les enseignant·e·s à participer à des manifestations de formation continue ainsi que sur les façons de mettre ces dernières en pratique dans l'enseignement, et pour que des solutions communes soient trouvées. Compte tenu, notamment, des modifications entraînées par le nouveau RRM et le nouveau PEC, ce n'est qu'ainsi que l'école continuera de vivre avec son temps et d'«avoir un sens».

Senza formazione continua, la scuola non ha senso

«Senza formazione continua, la scuola non ha senso». Queste sono le parole di Yves Deluz, da poco in pensione, preside del liceo di Nyon (Cantone di Vaud). La formazione continua garantisce che la scuola e l'insegnamento non ristagnino, che vivano e si sviluppino. Se nessuno mette in dubbio l'importanza fondamentale dello sviluppo professionale continuo, risulta più complicato mettersi d'accordo su come garantire la continuità dello sviluppo professionale di tutti i docenti. Le formazioni continue organizzate in seno alle sedi scolastiche funzionano generalmente bene, ma la situazione è più complicata quando si tratta di corsi esterni.

Anche la seconda conferenza nazionale sulla formazione continua, organizzata dalla ZEM CES il 1° dicembre 2023 a Berna, ha evidenziato questo aspetto. Mentre gli insegnanti sono convinti che le condizioni quadro per la partecipazione alla formazione continua debbano essere

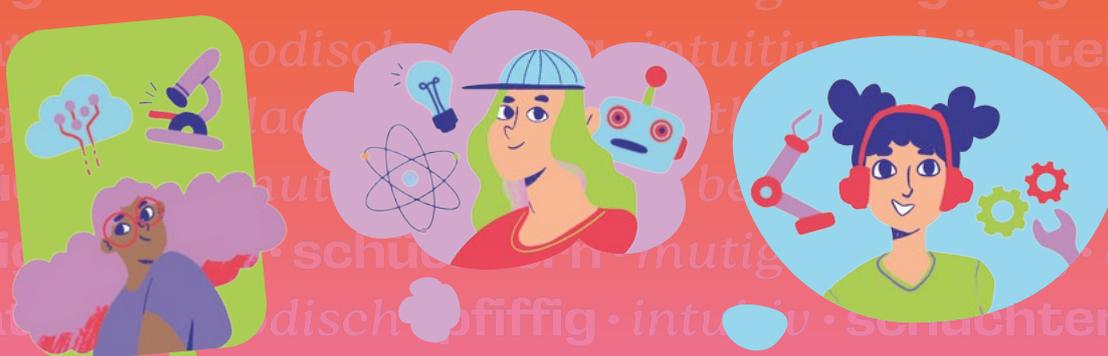
migliorate, alcuni rappresentanti delle direzioni scolastiche e delle autorità si sono mostrati scettici. Se è lecito supporre che tutti i docenti abbiano il desiderio di seguire corsi di formazione continua e siano interessati da tali manifestazioni, i dirigenti scolastici e i cantoni dovrebbero tuttavia fare il possibile per migliorare la comunicazione e il riconoscimento della formazione continua, affinché questa assuma un ruolo più importante. D'altra parte, essi dovrebbero fare in modo che le condizioni quadro permettano ai docenti di partecipare alle formazioni, che esse non siano dissuasive o non rappresentino addirittura un ostacolo. Il Barometro della formazione continua della ZEM CES ha identificato una serie di ostacoli, fra i quali il fatto, ad esempio, che la formazione continua sia consentita solo durante il periodo di non insegnamento, che i docenti debbano organizzare personalmente le sostituzioni o che i costi dei corsi non siano interamente

coperti dal datore di lavoro - si tratta di ostacoli che vengono regolarmente evocati anche dai delegati della SSISS per la formazione continua.

La formazione continua è un diritto e un dovere. I datori di lavoro devono quindi garantire che i docenti siano in grado di adempiere a questo dovere, che ricevano una buona formazione continua e che offrano così ai loro studenti un insegnamento aggiornato.

La SSISS continuerà ad impegnarsi per fare in modo che le varie parti interessate discutano il modo migliore per motivare gli insegnanti a intraprendere una formazione continua, per rendere possibile la realizzazione in classe dei contenuti acquisiti e per identificare soluzioni condivise. Alla luce dei cambiamenti derivanti dal nuovo RRM e dal nuovo PQS, questo è l'unico modo per garantire che la scuola continui in futuro a stare al passo con i tempi, e quindi ad «avere senso».

Eröffnen Sie Ihren Schülerinnen neue Welten!



**Sind Ihre Schülerinnen zwischen 14 und 19 Jahre alt ?
Sind Wissenschaft und Technologie ihr Ding ?
Unser Mentoring-Programm ist genau das Richtige für sie !**

swiss TecLadies
Zukunft gestalten

Ermutigen Sie sie, sich zu bewerben
tecladies.ch



Plan d'études cadre pour le gymnase (PEC)

Réponse de la SSPES à l'audit

Le nouveau Plan d'études cadre pour la maturité gymnasiale, développé entre 2020 et 2023 dans le cadre du projet «Evolution de la maturité gymnasiale (EVMG)», a fait l'objet d'un audit CDIP jusqu'au 15 décembre 2023. Le 24 novembre 2023, l'Assemblée des délégué·e·s de la SSPES a adopté la réponse suivante en ce qui concerne les parties supra disciplinaires. Les sociétés de branche de la SSPES ont rédigé leurs propres réponses pour les parties disciplinaires.

Le texte ci-dessous est une version succincte de la réponse de la SSPES à l'audit, incluant les points les plus importants. La version complète est disponible sur le site Internet de la SSPES.

Thème	Décision de l'AD
Partie 1: I. Introduction	plutôt d'accord
Partie 1: II. Objectifs de formation	plutôt d'accord
Partie 1: III. Disciplines et apprentissage transversal	plutôt d'accord
Partie 1: IV. Modèle de compétences	plutôt pas d'accord
Partie 2: I. Introduction	plutôt d'accord
Partie 2: II. Interdisciplinarité	plutôt pas d'accord
Partie 2: III. Compétences transversales	plutôt d'accord
Partie 2: IV. Compétences de base	plutôt d'accord
Partie 2: V. Propédeutique scientifique	plutôt d'accord
Partie 2: VI. EDD	plutôt d'accord
Partie 2: VII. Education à la citoyenneté	plutôt pas d'accord
Partie 2: VIII. Numérique	plutôt d'accord
Partie 3: I. Introduction	plutôt d'accord
Partie 3: III. Travail de maturité	plutôt d'accord
Partie 3: V. Directives cadre pour les options spécifiques	plutôt pas d'accord
Partie 3: VI. Directives cadre pour les options complémentaires	plutôt d'accord
Annexes	plutôt d'accord
PEC dans son ensemble	plutôt d'accord

Version complète de la réponse de la SSPES à l'audit



https://www.vsg-sspes.ch/fileadmin/user_upload/2023_11_24_Reponse_SSPES.pdf

Pour de plus amples informations:



Projet EVMG:
<https://matu2023.ch/fr/>



Audit:
https://www.edk.ch/fr/documentation/consultations?set_language=fr



Positions de la SSPES:
<https://www.vsg-sspes.ch/fr/actualites/evmg>

Revendications de la SSPES

1. Revendications pour le processus de mise en œuvre

Suffisamment de **temps et de ressources** doivent être planifiés pour l'élaboration des directives cantonales et d'établissement (ensemble de l'école et groupes de discipline), afin de garantir une réelle confrontation avec le sujet, de permettre les échanges entre les enseignant·e·s, les groupes de discipline, les directions d'école et les cantons, et une participation de tou·te·s les enseignant·e·s intéressé·e·s.

La mise en pratique et les marges de manœuvre prévues par le RRM doivent être utilisées pour concevoir différemment le gymnase (par ex. grilles-horaires avec moins de disciplines enseignées en même temps, abandon du rythme des leçons de 45 minutes). Ceci présuppose la participation de **tous les acteurs** tout au long du processus.

2. Revendication concernant les plans d'études cadre disciplinaires des OS

Avant leur publication définitive, les PEC des options spécifiques disponibles doivent être une fois encore revus sur la base des feedback recueillis lors d'une « consultation interne ». Ceci permettra d'améliorer leur qualité et leur acceptabilité, assurant ainsi une meilleure comparabilité des mises en œuvre cantonales au moins dans ces OS.

Sur l'ensemble du PEC

Jugement général: plutôt d'accord

Justification et remarques

De grands progrès sont constatés par rapport à la version issue de la consultation interne. Dans les parties supra disciplinaires (parties 1 et 2, plan d'études cadre disciplinaire Travail de maturité, directives cadre pour les options complémentaires), le Plan d'études cadre présente une densité normative appropriée et laisse aux cantons une marge de manœuvre suffisante pour sa mise en pratique. Les raccourcissements effectués influencent positivement l'intelligibilité et rendent possible la mise en œuvre des directives.

Dans son ensemble, malgré les raccourcissements opérés, le Plan d'études cadre reste surchargé au niveau des contenus. Un sondage mené par la SSPE auprès de ses sociétés de branche a révélé qu'une mise en œuvre conséquente du PEC à lui seul nécessiterait près de 10% de temps supplémentaire par rapport au temps actuellement en moyenne à disposition, sans compter le temps supplémentaire nécessaire pour les ajouts des cantons et des établissements. Il s'agit donc soit de mettre à disposition davantage de temps d'enseignement (par exemple par le biais d'une directive pour le temps d'enseignement global, du jardin d'enfants à la maturité, prévoyant au min. 14½ années de scolarité dont min. 10 à l'école obligatoire et quatre au gymnase), soit de réduire encore les contenus du Plan d'études cadre (en particulier les domaines d'apprentissage et les compétences disciplinaires dans les plans d'études cadre disciplinaires).

Les propositions pour la mise en œuvre en tant que possibilités (non contraignantes) pour les cantons n'ont pas leur place dans le PEC (contraignant).

Dans l'ensemble, l'orthographe et la syntaxe du texte présenté sont, à quelques exceptions près, correctes. Le texte reste toutefois encore très hétérogène, et la langue et la terminologie ne sont pas uniformisées.

La concordance allemand-français est globalement élevée (reste à savoir si cela signifie aussi une même compréhension). On ne relève que peu d'imprécisions ou de lacunes (à l'exception d'un paragraphe entier manquant dans le chapitre consacré aux compétences de base), et pratiquement aucune faute. La terminologie n'est pas toujours conséquente ou correcte.

Version italienne: «I testi sono di difficile comprensione, disorganici. La traduzione italiana è ignobile»

Suggestions d'amélioration

Les propositions pour la mise en œuvre devraient, par souci de lisibilité, figurer dans un document séparé. Afin d'assurer une formation adéquate des nouveaux·elles enseignant·es (et la formation continue des enseignant·es actuel·le·s), les points suivants, contenus dans les propositions pour la mise en œuvre, doivent figurer dans le PEC:

- La responsabilité principale pour le domaine transversal EDD est assumée par la discipline fondamentale Géographie, dont le plan d'études cadre disciplinaire inclut des compétences essentielles en EDD.
- La responsabilité principale pour le domaine transversal EC est assumée par la discipline fondamentale Histoire, dont le plan d'études cadre disciplinaire inclut des compétences essentielles en EC.

En ce qui concerne la forme (style et langue), l'ensemble du Plan d'études cadre doit encore être revu et la terminologie uniformisée. Ce dernier point implique également l'utilisation de l'écriture inclusive dans les trois versions linguistiques.

Les traductions doivent encore être revues, tout comme la concordance des contenus entre les versions linguistiques. Ceci concerne en particulier certains termes spécialisés. Par exemple, «maturité sociale» ne correspond pas exactement à «vertiefte Gesellschaftsreife», «éducation à la citoyenneté» pas à «Politische Bildung». Il serait judicieux d'assurer la concordance des termes essentiels dans les différentes versions linguistiques.

La version italienne doit être revue de manière substantielle, au niveau grammatical et orthographique comme en ce qui concerne l'exactitude des contenus.

Certains passages des parties 1 et 2 sont ardues, au niveau de la langue comme à celui du contenu. Afin que le texte soit intelligible pour tous les destinataires mentionnés dans la partie 1, des clarifications, voire parfois des simplifications, s'avèrent nécessaires.

Un glossaire des termes les plus importants (par ex. «compétence», «éducation au développement durable», «éducation à la citoyenneté», «transversal», «interdisciplinarité», «transdisciplinarité») améliorerait l'intelligibilité du document et faciliterait en particulier la compréhension générale des contenus.

Il s'avère nécessaire de réfléchir à la question de savoir si, dans le PEC, on ne devrait pas renvoyer encore plus souvent au RRM. Ceci permettrait de mettre encore mieux en lumière les rapports entre ces deux bases juridiques.

Partie 1

Sur l'ensemble de la partie 1

Jugement général: plutôt d'accord

Justification et remarques

Cette partie concrétise les contenus de l'article sur l'objectif des études du RRM/de l'ORM (art. 6) et justifie la structure choisie, avec des disciplines et des domaines transversaux. La définition des termes les plus importants (« aptitude à entreprendre des études supérieures », « maturité sociale », « compétence ») apporte de la clarté et pose les bases pour les parties suivantes. La SSPES regrette cependant l'absence d'énoncés relatifs à l'évaluation orientée sur les compétences et aux examens, alors que le champ d'action « culture d'apprentissage et d'examen » était clairement mentionné dans le rapport du groupe de pilotage du projet (« État des lieux sur l'évolution de la maturité gymnasiale »)

I. Introduction

Jugement général: plutôt d'accord

Justification et remarques

Une référence détaillée à l'article 3 du RRM/de l'ORM manque.

II. Objectifs de formation

Jugement général: plutôt d'accord

Justification et remarques

Il existe aussi d'autres compétences de base que celles en langue d'enseignement et en mathématiques (par ex. anglais scientifique, TIC, compétence visuelle, compétence médiatique). Dans la partie 1, elles ne sont mentionnées que brièvement dans le paragraphe 3 (langues). A notre avis, ceci ne suffit pas. Même s'il n'est pas (plus) possible de définir d'autres compétences de base dans la ver-

sion actuelle du PEC, il serait nécessaire de les mentionner dans l'optique d'une future évolution du Plan d'étude et surtout de l'enseignement.

Les compétences en gestion de carrière doivent encore être développées.

III. Disciplines et apprentissage transversal

Jugement général: plutôt d'accord

Justification et remarques

La situation actuelle (bas de la p. 8) est présentée de manière trop critique. Certaines compétences transversales sont déjà développées de façon intensive aujourd'hui.

IV. Modèle de compétences

Jugement général: plutôt pas d'accord

Justification et remarques

La définition du terme « compétences » ne devrait pas seulement inclure les aspects pédagogiques mais également des aspects philosophiques essentiels. En particulier, la composante « vouloir » doit faire l'objet d'un questionnement critique et être relativisée dans la perspective d'une mise en œuvre réaliste.

La signification du modèle de compétences pour l'activité pédagogique reste à préciser: quelles compétences doivent être mesurables? Lesquelles ne sont pas mesurables et quelle fonction ont-elles alors?

La Figure 1 (p. 12) permet de visualiser correctement les énoncés du texte, mais elle manque de clarté et semble trop chargée, voire même d'une complexité dissuasive.

Partie 2

Sur l'ensemble de la partie 2

Jugement général: plutôt d'accord

Justification et remarques

La SSPES apprécie le fait que nombre de ses propositions et critiques aient été prises en compte lors de la révision de cette partie. En particulier, le fait de renoncer à des directives trop détaillées ne devrait pas seulement augmenter l'acceptabilité des propositions, mais également garantir une bonne mise en pratique grâce à la marge de manœuvre laissée aux cantons qui ont ainsi la possibilité de tenir compte de leurs spécificités. Les recommandations présentées (« propositions ») devraient faciliter la mise en pratique des thématiques transversales et, malgré la marge de manœuvre mentionnée ci-dessus, permettre à de nombreux cantons de l'harmoniser.

I. Introduction

Jugement général: plutôt d'accord

Justification et remarques

Dans l'ensemble, nous approuvons ce paragraphe important car il englobe de nombreux aspects des chapitres suivants. Toutefois, le vocabulaire et la syntaxe utilisés rendent sa compréhension trop difficile.

II. Interdisciplinarité

Jugement général: plutôt pas d'accord

Justification et remarques

Ce paragraphe semble (du moins dans la version allemande) reposer sur une autre définition de « compétence » et distingue clairement les savoir-faire/connaissances et les compétences. Il s'accorde donc mal au reste du PEC.

La définition de l'interdisciplinarité pourrait être précisée, par ex. en distinguant la transdisciplinarité et l'enseignement transversal.

Nous saluons la transparence des conditions cadre (à l'exception de la directive « sont donnés chaque année d'enseignement » dans le paragraphe 2.a) ainsi que la mention de la formation (continue) des enseignant·e·s et des ressources nécessaires.

III. Compétences transversales

Jugement général: plutôt d'accord

Justification et remarques

Dans l'ensemble, le paragraphe est encore très théorique et ressemble à une collection de nombreux termes/nombreuses compétences, la compatibilité avec la Partie 1 n'étant pas toujours assurée.

L'attribution des objectifs de formation reste quelque peu aléatoire (on comprend mal, par ex. pourquoi les «Techniques de travail pour la recherche d'informations et l'utilisation de ressources» ne sont pas essentielles aussi pour la maturité sociale).

Placer les définitions dans une annexe est une bonne idée.

Le tableau concernant les compétences transversales devrait être présenté de manière plus attrayante et lisible.

Il s'avère nécessaire d'indiquer clairement que les compétences mentionnées ne peuvent pas toutes faire l'objet d'un examen ou être évaluées (ou qu'elles ne sont pas toutes aussi bien vérifiables et évaluables), en particulier les compétences personnelles et interpersonnelles. De manière analogue, on ne peut pas s'attendre à ce que toutes les élèves acquièrent ces compétences dans la même mesure.

A compléter: compétence visuelle (Visual Literacy) et compétence médiatique ainsi que compétence éthique.

On pourrait envisager une vue d'ensemble de la mise en œuvre dans les différentes disciplines, ce qui permettrait d'éviter de mentionner les compétences transversales dans les divers plans d'études cadre disciplinaires.

IV. Compétences de base

Jugement général: plutôt d'accord

Justification et remarques

Dans l'ensemble, la nouvelle version est nettement plus concrète que l'ancienne (annexe du PEC 1994) et donc plus intelligible. Des détails (surtout en ce qui concerne les mathématiques) devraient encore être améliorés.

Autant dans l'ensemble qu'au degré de détail, il existe des disparités entre les compétences disciplinaires de base constitutives de l'aptitude générale aux études supérieures en mathématiques et le plan d'études cadre de la discipline fondamentale Mathématiques. Les contenus de ces deux parties doivent impérativement être mieux harmonisés. Il doit être clair que les compétences dans le plan d'études cadre des compétences de base dans la discipline Mathématiques sont incluses dans le plan d'études cadre de la discipline fondamentale Mathématiques, mais qu'elles n'en constituent qu'un sous-domaine.

Il existe encore d'autres compétences de base que celles en langue d'enseignement et en mathématiques (cf. ci-dessus, commentaires sur la Partie 1). Il faudrait au moins le mentionner dans le paragraphe IV.1.

Les conséquences de l'IA (production de texte générative) doivent être prises en considération dans les CdB en langue d'enseignement: d'un côté, l'efficacité personnelle doit être plus fortement soulignée et, de l'autre, l'utilisation de l'IA en matière d'acquisition de compétences doit être thématifiée.

V. Propédeutique scientifique

Jugement général: plutôt d'accord

Justification et remarques

Dans l'ensemble, ce paragraphe est une réussite: il est aisément lisible, intelligible, et sa longueur est adéquate. Cependant, la propédeutique du savoir, la pensée critique (Critical thinking) et la théorie de la connaissance (Theory of knowledge) manquent.

VI. Education au développement durable (EDD)

Jugement général: plutôt d'accord

Justification et remarques

Par rapport à la première version, de gros progrès ont été réalisés dans ce chapitre, notamment grâce à l'abandon de directives irréalistes et au fait de privilégier des recommandations réalistes.

Nous saluons la délégation de la «responsabilité principale» à une discipline, dans laquelle les principes de l'EDD pourront également être enseignés. Ceci assure non seulement une qualification appropriée des enseignant·e·s mais également suffisamment de contrainte lors de la mise en œuvre.

De même, la proposition d'ancrer l'EDD non seulement dans l'enseignement à proprement dit mais aussi dans la culture scolaire globale doit impérativement être soutenue.

Par ailleurs, la composante éthique de l'EDD devrait être dûment prise en compte.

Les compétences EDD dans les plans d'études du degré secondaire I devraient être (davantage) prises en compte et le lien entre les plans d'études cadre disciplinaires et le chapitre VI. EDD devrait être renforcé (par ex. au moyen d'un référencement plus concret des compétences EDD ou – mieux encore – au moyen d'un tableau permettant de visualiser quelles (sous-)compétences EDD sont couvertes par quelle(s) discipline(s)).

Le PEC doit stipuler que la responsabilité principale pour le domaine transversal EDD est assumée par la discipline fondamentale Géographie, dont le plan d'études cadre mentionne également les principales compétences EDD.

VII. Education à la citoyenneté (EC)

Jugement général: plutôt pas d'accord

Justification et remarques

En ce qui concerne le contenu, la SSPES est d'accord avec les propositions. Par analogie avec l'EDD, elle estime cependant nécessaire que la responsabilité principale pour l'EC soit déléguée à une discipline, afin de garantir la qualification des enseignant·e·s et un degré de contrainte suffisamment élevé lors de la mise en œuvre. L'histoire semble tout indiquée, le paragraphe 2.2 contenant suffisamment de justifications. Cette partie du texte devrait toutefois être révisée. Le PEC ne stipule pas sans raison que «Les disciplines au travers desquelles cette contribution doit être apportée sont essentiellement la géographie pour l'éducation au développement durable, et l'histoire pour l'éducation à la citoyenneté.» (p. 44). De plus, les principes de l'éducation à la citoyenneté sont clairement mentionnés dans le plan d'études cadre de l'histoire.

Le PEC doit stipuler que la responsabilité principale pour le domaine transversal EC est assumée par la discipline fondamentale Histoire, dont le plan d'études cadre mentionne également les principales compétences EC.

VIII. Numérique

Jugement général: plutôt d'accord

Justification et remarques

La SSPES confirme, dans ce paragraphe aussi, une amélioration par rapport à la dernière version. Elle se réjouit que l'IA soit désormais également mentionnée. Elle regrette toutefois l'absence d'indications pour l'évaluation et la gestion critique du numérique et des médias.

En ce qui concerne la gestion des données et des informations, l'évaluation et le jugement critique devraient être plus fortement soulignés, voire même faire l'objet d'un point séparé. L'utilisation de l'IA devrait augmenter massivement la quantité d'informations et de fausses données (*fake news*, théories complotistes, etc.). Il est

donc d'autant plus important que les élèves apprennent, dans le cadre d'une discipline et transversalement, comment vérifier et juger la qualité des données.

Par conséquent, le titre de la partie devrait être modifié en « Compétence médiatique et numérique », afin de souligner le poids de cet aspect.

La composante éthique du numérique doit impérativement être complétée.

Dans la proposition de mise en œuvre, la responsabilité du numérique (de l'école dans son ensemble) doit être définie de manière analogue aux autres domaines transversaux, comme par ex. les compétences transversales.

Partie 3 Plans d'études cadre disciplinaires (plans d'études cadre transversaux uniquement)

I. Introduction

Jugement général: plutôt d'accord

Justification et remarques

L'introduction justifie les différences de densité normative entre les divers plans d'études cadre disciplinaires et leur structure.

II. Travail de maturité

Jugement général: plutôt d'accord

Justification et remarques

La proposition tient en principe compte du large éventail de travaux possibles et prescrit des compétences (transversales) contraignantes, sans limiter inutilement la marge de manœuvre des cantons et des écoles lors de la mise en pratique. En particulier dans le contexte de l'intelligence artificielle, la mention de l'honnêteté et la définition de compétences spécifiques pour la présentation orale sont justifiées et importantes.

III. Directives cadre pour les options spécifiques (OS)

Jugement général: plutôt pas d'accord

Justification et remarques

La SSPES est d'avis que ces directives sont insuffisantes pour déterminer des exigences comparables pour les options spécifiques. Etant donnée le temps imparti, il sera difficile de trouver une solution fondée et largement étayée. La SSPES estime que cette discussion devra être menée ultérieurement – et avec toute la diligence nécessaire – dans le cadre du Forum.

Des directives plus concrètes s'avèrent nécessaires afin de permettre une pratique de reconnaissance cohérente.

IV. Directives cadre pour les options complémentaires (OC)

Jugement général: plutôt d'accord

Justification et remarques

Les critères des options complémentaires possibles devraient être moins stricts, afin de permettre de futurs développements (dans le cadre de la définition de l'OC selon le RRM/l'ORM) sans avoir à modifier le PEC.

V. Langue d'enseignement (A/F/IT)

Les plans d'études cadre disciplinaires des trois langues d'enseignement présentent de **très nombreuses différences**. Il s'agit de vérifier si ces différences reflètent différentes traditions scientifiques dans les hautes écoles et différentes traditions d'enseignement dans les écoles. Au **niveau de la forme, une meilleure harmonisation** doit dans tous les cas être envisagée. De plus, la SSPES regrette l'absence d'un **PEC disciplinaire pour le rhéto-romanche**, le RRM précisant que cette langue peut également être langue d'enseignement.

VI. Langues étrangères vivantes (A/F/IT/E)

Situation

L'un des objectifs principaux du projet EVMG est l'amélioration de la comparabilité des certificats. Pour l'atteindre, il est nécessaire, entre autres, que le PEC soit aussi concret que possible. Les différences considérables entre les plans d'études cadre disciplinaires des langues étrangères sont ici dérangeantes, surtout si l'on estime que le PEC a une fonction d'orientation pour le grand public. Dans de nombreux cantons, plusieurs langues peuvent être choisies en tant que discipline fondamentale « 2e langue nationale » et en tant que discipline fondamentale « 3e langue ». Les élèves devraient en principe acquérir des compétences identiques, indépendamment de leurs choix linguistiques (ceci est particulièrement important pour les cantons bilingues). Une comparaison des plans d'études cadre disciplinaires Allemand, Français, Italien (langues étrangères) et Anglais met en évidence de multiples différences qui donnent l'impression que le choix des compétences disciplinaires et transversales ainsi que celui des domaines d'apprentissage ont été fait au hasard, ce qui pourrait menacer l'exactitude, la scientificité et l'acceptabilité de l'ensemble du PEC.

Harmonisation et amélioration de la concordance

La SSPES souhaite une révision des plans d'études cadre disciplinaires mentionnés ci-dessus, orientée sur de possibles points communs. Il ne s'agit absolument pas d'uniformiser toutes les compétences transversales et disciplinaires ainsi que tous les domaines d'apprentissage, mais de les harmoniser davantage.

Planification de projet

Le groupe de travail concerné devrait impérativement pouvoir disposer de suffisamment de temps pour des discussions et la rédaction de la version définitive des plans d'études cadre disciplinaires. Le cas échéant, il devrait être possible d'envisager l'implication d'autres expert·e·s (issu·e·s par ex. de la didactique de branche ou des hautes écoles).

Annexe

I. Bibliographie

Jugement général: plutôt d'accord

Justification et remarques

Toutes les références doivent être mentionnées (ce qui permettra de renoncer aux notes de bas de page). De plus, la forme des références doit être uniformisée.

II. Liste des abréviations

Jugement général: plutôt d'accord

Justification et remarques:

Certaines abréviations ne sont pas uniformes ou manquent encore. En plus de la Liste d'abréviation, un glossaire serait également très utile.

Formation continue: revendications de la SSPES dans le cadre du projet EVMG

Prise de position de la SSPES

Situation

L'introduction du nouveau Règlement de reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale, de la nouvelle Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale et, en particulier, du nouveau Plan d'études cadre se traduisent par une réforme fondamentale du gymnase. L'orientation sur les compétences du PEC, ses parties transversales (compétences supra disciplinaires, éducation à la citoyenneté, éducation au développement durable, digitalité) et ses contenus disciplinaires, parfois nouveaux, ont le potentiel de modifier fortement la formation gymnasiale. Afin que ces nouveautés soient réellement intégrées dans le quotidien scolaire, une formation continue spécifique sera nécessaire, à l'instar de ce qui a été proposé à l'école primaire lors de l'introduction des plans d'études cadres des différentes régions linguistiques. L'amélioration de la comparabilité des certificats visée par le projet EVMG ne pourra être réalisée que si la mise en œuvre concrète de la réforme fait l'unanimité au niveau national et si les différences dans la mise en pratique des bases juridiques sont réduites en ce qui concerne les contenus. Même si les spécificités cantonales et linguistiques continuent de jouer un rôle à l'avenir, il s'agit d'éviter de trop grands écarts dans l'interprétation des directives.

Conditions de réussite

Afin que les nouvelles bases juridiques permettent des modifications durables de l'enseignement gymnasial, les conditions suivantes doivent être remplies:

1. Une offre vaste et facilement accessible de formation continue disciplinaire et supra disciplinaire – sous forme de cours externes et internes aux établissements scolaires – doit être garantie pour couvrir les besoins. La coordination des prestataires doit être renforcée et, le cas échéant, des centres de compétences doivent être créés dans certains domaines.
2. Les cours doivent être également proposés au niveau supra régional et, dans le meilleur des cas, à l'échelon national, afin de développer une idée commune de la manière dont les nouveautés apportées par le projet EVMG peuvent être concrétisées de façon adéquate et durable dans les écoles et l'enseignement.
3. Des offres doivent être prévues pour les enseignant-e-s comme pour les directions d'établissement.
4. Pour l'introduction de nouveautés résultant du projet EVMG et d'autres projets cantonaux, les cantons doivent mettre à la disposition de leurs enseignant-e-s du temps de formation continue payé (par ex. décharges) et prendre entièrement en charge les frais de cours, en particulier également pour les formations continues disciplinaires, ainsi que les coûts afférents.
5. L'offre doit être proposée immédiatement après l'entrée en vigueur du nouveau Plan d'études cadre, afin que les connaissances acquises puissent directement être intégrées dans le développement des nouveaux plans d'études dans les cantons ou les établissements ainsi que dans les directives disciplinaires.

Adopté lors de l'AD du 24.11.2023 à Schaffhouse

KANTONSSCHULE

S C H A F F H A U S E N

An unserer Kantonsschule in Schaffhausen finden Sie:

- ein vierjähriges Kurzzeitgymnasium und eine Fachmittelschule mit leistungsbereiten und motivierten Schülerinnen und Schülern,
- ein kompetentes und engagiertes Kollegium,
- eine moderne Infrastruktur,
- den nötigen Freiraum zur Umsetzung Ihrer Unterrichtsvisionen,
- und daneben viel Lebensqualität in der Munotstadt.

Wir haben folgende Stelle per 1. August 2024 zu besetzen:

Lehrauftrag Mathematik 30–50 %

Sie verfügen über ein abgeschlossenes Hochschulstudium (einen Master oder einen gleichwertigen Abschluss) und über das Lehrdiplom für Schweizer Maturitätsschulen oder beabsichtigen, diesen zu erlangen. Wenn Sie Freude am Umgang mit Jugendlichen, klare Vorstellungen über Ihre Unterrichtsziele sowie Unterrichtserfahrung auf der Sekundarstufe II haben, dann würden wir Sie gerne kennen lernen!

Für zusätzliche Auskünfte steht Ihnen gerne die Rektorin, Barbara Sulzer Smith, barbara.sulzersmith@kanti.sh.ch, zur Verfügung. Bitte senden Sie Ihre Bewerbung in elektronischer Form direkt an die Leitung HR (patrizia.tremp@kanti.sh.ch).

Ihre Bewerbung erwarten wir gerne bis 3. März 2024.

Kantonsschule Schaffhausen
Pestalozzistrasse 20
8200 Schaffhausen
www.kanti.sh.ch

L'interdisciplinarité à l'exemple de la géographie des plantes d'Alexander von Humboldt

Exemple pour une semaine de projet interdisciplinaire



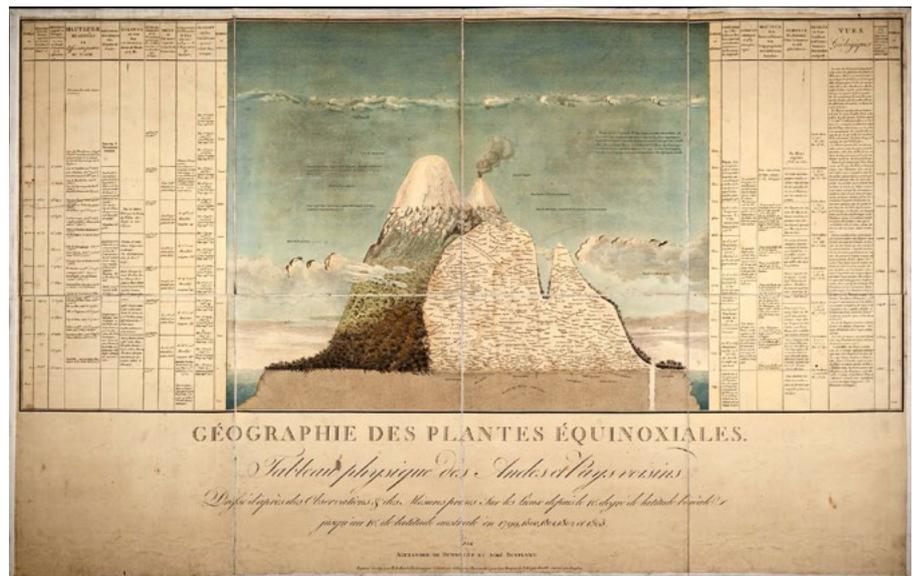
Prof. Dr Dr Marc Eyer
a enseigné la physique pendant 17 ans au gymnase Neufeld. Depuis 2015, il dirige l'Institut du degré secondaire II à la HEP de Berne et enseigne l'interdisciplinarité.



Kilian Hiltbrand, MA
a étudié l'histoire et le droit public à Berne et à Paris. Actuellement, il suit une formation à la HEP de Berne pour obtenir le diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité avec une qualification en pédagogie professionnelle.

Avec le nouveau plan d'études cadre des écoles de maturité en Suisse, il est déjà clair, avant même son adoption, son entrée en vigueur et finalement sa mise en œuvre dans les cantons, que les domaines d'enseignement transversaux auront un poids plus important. Les enseignant·e·s spécialisé·e·s se verront confronté·e·s à la nécessité de travailler sur les domaines transversaux en plus de leur curriculum disciplinaire; ou plutôt dans le cadre de celui-ci. Le travail sur les «compétences interdisciplinaires» en fait partie. L'un des défis consiste en ce que les enseignant·e·s des écoles de maturité, outre leur formation scientifique et didactique approfondie dans «leur discipline», ont souvent peu de connaissances spécifiques dans les domaines transversaux et doivent les acquérir eux-mêmes-elles-mêmes.

La HEP de Berne propose depuis longtemps aux élèves qui se préparent au diplôme d'enseignement dans les écoles de maturité une offre qui leur permet d'approfondir leurs connaissances dans les domaines transversaux.(1) Les élèves s'occupent entre autres de l'interdisciplinarité au lycée, conçoivent des esquisses d'enseignement et étudient différentes approches du travail interdisciplinaire. Il en est résulté une multitude d'idées passionnantes pour des projets de coopération interdisciplinaires, dont l'une est brièvement décrite dans les paragraphes qui suivent.



III. 1: Humboldt, Alexander von; Bonpland, Aimé: Essai sur la géographie des plantes accompagné d'un tableau physique des régions équinoxiales. Fondé sur des mesures exécutées, depuis le dixième degré de latitude boréale jusqu'au dixième degré de latitude australe, pendant les années 1799, 1800, 1801, 1802 et 1803. Avec une planche. Paris, Tübingen: Schoell, Cotta 1805 (Voyage de Humboldt et Bonpland, Partie 5). Link/lien (12.12.2023)



<https://www.avhumboldt.de/?p=11781>

Déroulement et contexte de la semaine de projet

Le *Tableau physique des Andes et des pays voisins* de l'explorateur prussien et voyageur en Amérique Alexander von Humboldt est un exemple idéal de travail interdisciplinaire. Humboldt a su réunir les connaissances géographiques, botaniques, physiques et chimiques dans une illustration à la fois artistique et scientifique, qui était très pionnière à l'époque.(2) En associant des données scientifiques issues de différentes disciplines à une forme de représentation artistique et esthétique de la montagne Chimborazo, Humboldt a su appréhender la flore andine dans une image globale qui dépasse les frontières des différentes disciplines.

La pensée et la méthode de travail interdisciplinaires de Humboldt fascinent et inspirent le monde de l'éducation et de la recherche aujourd'hui tout autant qu'il y a deux cents ans. Il n'est donc guère étonnant que son approche interdisciplinaire suscite également un vif intérêt au niveau éducatif secondaire II. Un exemple concret est la semaine de projet interdisciplinaire conçue dans le cadre d'un travail de module à la Haute école pédagogique de Berne par les étudiants Kilian Hiltbrand et Robin Hartmann et dont le titre est «Alexander von Humboldt et le début de la géographie des plantes». (3) Dans le cadre de cette semaine de projet dirigée par un·e professeur·e d'histoire et un·e professeur·e de géographie, il s'agit d'explorer la flore de Grindelwald avec une classe du degré secondaire II et de la traiter de manière artistique dans une représentation biogéographique dans le style du *Tableau physique*. Cette illustration est ensuite complétée par des données de mesure scientifiques telles que la température, la pression atmosphérique et l'intensité du bleu du ciel.

Le matin du premier jour de la semaine de projet, les sources historiques de Humboldt sont lues et analysées afin de découvrir comment fonctionne le travail interdisciplinaire dans l'esprit de Humboldt. (4) Afin de pouvoir faire cela avec une classe, il est nécessaire de lier les connaissances des sciences historiques sur l'analyse des sources avec les connaissances des sciences naturelles sur la collecte et l'analyse des données. La direction de projet historique et géographique se prête parfaitement à cette transmission de compétences pluridisciplinaires. L'après-midi du même jour, les élèves sont initié·e·s par leur professeur·e de géographie à la géographie des plantes, au travail de terrain, à la mesure avec des instruments et à la documentation des plantes.

Le deuxième jour de la semaine de projet est consacré au déplacement en direction de Grindelwald et à une introduction au dessin de formations montagneuses et de mondes végétaux dans le style du *Tableau physique*. Le fait que ni l'enseignant·e d'histoire ni l'enseignant·e de géographie n'aient de formation professionnelle en art n'est pas problématique, car le travail interdisciplinaire exige souvent le courage de se confronter à la nouveauté et à l'inconnu, afin de réfléchir à sa propre discipline. Dans ce contexte, il est crucial que l'enseignant·e déclare clairement qu'il·elle ne dispose d'aucune formation professionnelle dans ce domaine et qu'il·elle présente donc lui-même·elle-

même certaines caractéristiques d'une profane.

Le deuxième jour également, la répartition des groupes et la collecte des données ont lieu sur trois niveaux d'altitude différents des Alpes de Grindelwald. Au cours de cette phase, les élèves mettent en pratique les connaissances acquises sur le travail de terrain en prenant des mesures à l'aide d'instruments tels que le thermomètre, le baromètre ou le cyanomètre, en documentant la végétation des différentes altitudes sur la base d'une observation précise et en esquissant des formations montagneuses afin de préparer leur propre *Tableau physique*.

Le matin du troisième jour, le jour du départ de Grindelwald, les élèves commencent à traiter les données obtenues dans un *Tableau physique* qu'ils·elles créent eux-mêmes·elles-mêmes. Pour cela, les nouvelles connaissances et compétences des trois disciplines histoire (analyse des sources historiques pour travailler de manière interdisciplinaire), géographie (collecte de données scientifiques et documentation des plantes) et art (réalisation d'une image esthétique avec des formations montagneuses et des zones de végétation) sont combinées. Cette activité continue pendant le quatrième jour du projet et se termine par l'achèvement du *Tableau physique* de la végétation alpine de Grindelwald.

Enfin, le cinquième et dernier jour est consacré à la présentation mutuelle du *Tableau physique* élaboré en groupe. Le produit final est présenté mutuellement et la semaine de projet, le processus d'apprentissage et la plus-value du travail interdisciplinaire sont réfléchis, discutés et consignés par écrit sous la forme d'un bref rapport de conclusion. Les produits finaux peuvent être affichés dans le bâtiment scolaire à la fin de la semaine de projet interdisciplinaire.

Enrichi·e·s de nouvelles connaissances et expériences interdisciplinaires, les élèves peuvent reprendre l'enseignement régulier des matières disciplinaires à la fin de la semaine nommée «Alexander von Humboldt et le début de la géographie des plantes».

La plus-value du travail interdisciplinaire

Cet exemple permet d'identifier quelques caractéristiques d'un travail véritablement interdisciplinaire :

- Le travail interdisciplinaire implique une mise en commun des concepts et des perspectives disciplinaires et une confrontation entre ces approches disciplinaires, ce qui nécessite généralement une coopération entre les enseignant·e·s des différentes disciplines.
- Le travail interdisciplinaire est souvent beaucoup plus coûteux que l'enseignement disciplinaire. Cela est dû à la collaboration entre différent·e·s enseignant·e·s spécialisé·e·s. Il doit apporter une plus-value par rapport à ce dernier. Cette plus-value doit être démontrée et nommée.
- Le travail interdisciplinaire poursuit des objectifs à trois niveaux :
 1. les objectifs disciplinaires, qui doivent être en accord avec les exigences des disciplines concernées,
 2. les objectifs d'intégration des disciplines, qui résultent de la confrontation ou de la mise en commun des concepts et des contenus des disciplines,
 3. les objectifs transversaux découlant de la méthodologie de collaboration interdisciplinaire.

Mais finalement, le travail interdisciplinaire, outre l'effort qu'il représente, doit tout simplement être un plaisir, aussi bien pour les élèves que pour les enseignant·e·s. Dans le quotidien professionnel d'un·e enseignant·e de gymnase, il n'y a rien de plus stimulant que de découvrir de nouveaux contenus disciplinaires, d'échanger avec des collègues ou de redécouvrir ses propres contenus disciplinaires sous un autre angle !

Références bibliographiques :

(1) Eyer, Marc : *Interdisziplinarität auf der Sekundarstufe II*. Bern : h.e.p.-Verlag 2017.

(2) Humboldt, Alexander von ; Bonpland, Aimé : *Essai sur la géographie des plantes accompagné d'un tableau physique des régions équinoxiales...* Schoell, Cotta 1805 (cf. illustration 1).

(3) Hartmann, Robin ; Hiltbrand, Kilian : *Alexander von Humboldt und der Beginn der Pflanzengeographie. Eine IDAF-Wochenplanung im Lichte der Lehrkustdidaktik. Unveröffentlichte Modularbeit, Pädagogische Hochschule Bern 2023.*

(4) Les textes sources de l'édition suivante peuvent servir de base : Pässler, Ulrich [éd.] : *Alexander von Humboldt. Geographie der Pflanzen. Unveröffentlichte Schriften aus dem Nachlass (Schriftenreihe des Akademievorhabens Alexander von Humboldt auf Reisen – Wissenschaft aus der Bewegung, éditée par la Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften par Ottmar Ette, série III : Forschungen im Umfeld der Reisen, volume 1)*. Berlin : J. B. Metzler 2020.

Engagement pour la formation continue et pour la culture de la formation continue

Deuxième conférence nationale sur la formation continue, Berne, 1er décembre 2023



Laetitia Houlmann

travaille en tant que collaboratrice scientifique chez ZEM CES. Elle est responsable des thèmes enseignement par immersion, langues étrangères, écoles de culture générale et éducation à la citoyenneté.



Marcel Santschi

travaille en tant que collaborateur scientifique chez ZEM CES et est responsable de la communication. Il a étudié la langue et la littérature allemande, l'histoire et l'économie politique, et est titulaire d'un diplôme d'enseignement secondaire II.

Coordination de la formation continue orientée sur la demande

En tant qu'agence spécialisée de la CDIP, ZEM CES a le mandat d'assumer un rôle d'intermédiaire et de plaque tournante entre les actrices et les acteurs de la formation continue. En favorisant le dialogue, il contribue à ce que les programmes de formation continue destinés au secondaire II formation générale répondent aux besoins du corps enseignant et des responsables d'établissement, qu'ils soient effectivement suivis et facilement accessibles.

Dialogue formation continue



www.zemces.ch/dialogue

Contexte

Le 1er décembre 2023, ZEM CES a organisé la deuxième conférence nationale sur la formation continue, consacrée au thème «Engagement pour la formation continue et pour la culture de la formation continue». Des enseignant·e·s du degré secondaire II, des directeur·trice·s d'école et des responsables d'institutions de formation continue et de cantons ont échangé sur l'établissement et le développement d'une culture de la formation continue dans les écoles du degré secondaire II, ainsi que sur l'offre de formation continue souhaitée.

Cette conférence visait à renforcer l'engagement pour la formation continue, à stimuler de nouvelles idées par le biais d'exposés scientifiques et à discuter des résultats des Baromètres de la formation continue. Elle a également permis des échanges d'expériences et de perspectives.

«Récueillir des fruits plutôt que des frustrations»

Dans son exposé introductif «Engagement pour la formation continue: récolter des fruits plutôt que des frustrations», le Professeur Matthias Finger (Istanbul Technical University et Prof. émérite EPFL) a souligné que la formation continue est à la fois synonyme de plaisir, car elle permet d'évoluer, mais parfois également de frustration, parce que les offres ne sont pas toujours faciles à trouver et à intégrer dans le quotidien scolaire ou qu'elles ne prennent pas suffisamment en compte les expériences des participant·e·s. Selon lui, la formation continue porte ses fruits lorsqu'elle modifie les perspectives. Ceci ne signifie pas forcément apprendre quelque chose de nouveau, mais peut-être accéder à de nouvelles expériences ou à une réflexion qui permettent une mise en lumière différente d'expériences antérieures. Les enseignant·e·s disposent de riches connaissances et d'une solide expertise et la formation continue peut les amener à modifier leurs perspectives. Le succès d'une formation continue présuppose un climat de confiance, une orientation processus et une approche basée sur des problèmes concrets. Le Prof. Finger invite en effet les enseignant·e·s à considérer les nouveautés comme des opportunités de formation continue et souligne l'importance de formations qui répondent à des défis concrets directement liés à l'enseignement ou à l'activité professionnelle dans les écoles. La simple acquisition de nouvelles connaissances – sans propositions de mise en pratique – pourrait, selon Matthias.

Finger, mener à la passivité, voire au cynisme.

La formation en mode itératif

Dans son exposé intitulé «La formation en mode itératif», Katrin Kraus, Professeure de formation continue et professionnelle à l'Institut des sciences de l'éducation de l'Université de Zurich, a plaidé en faveur d'une identité professionnelle des enseignant·e·s incluant l'apprentissage tout au long de la vie. Leur profession englobant de multiples éléments dynamiques, il est nécessaire pour les enseignant·e·s de développer leurs compétences en parallèle de l'exercice de leur activité professionnelle dans un apprentissage permanent basé sur la théorie et les expériences. Dans son exposé, Katrin Kraus a elle aussi insisté sur l'importance de l'orientation sur la pratique et de la réflexion dans la formation continue. Selon elle, un «triple saut» s'avère nécessaire, intégrant de manière ciblée des offres de formation continue organisées, des expériences orientées sur la pratique et une réflexion tout au long de l'activité professionnelle – en mode itératif donc. En ce qui concerne la «culture de la formation continue», une formation itérative implique du temps et des espaces d'apprentissage, ainsi qu'un développement spécifique: une identité professionnelle collective, incluant la formation continue dès les études (temps), et un environnement de travail permettant et valorisant l'apprentissage (espace). De plus, les offres d'apprentissage doivent être orientées sur la pratique scolaire et proposer des possibili-

tés d'expérience et de réflexion (développement).

Une culture de la formation continue partagée par toutes et tous

Participant·e·s à la table ronde :

- Christine Gagnebin, Rectrice du Gymnase de Bienne et du Jura bernois
- Lucius Hartmann, Président de la SSPES
- Katrin Kraus, Professeure de formation continue et professionnelle à l'Institut des sciences de l'éducation de l'Université de Zurich
- Caroline Lanz, Doyenne en charge de la formation continue de la HEP Lucerne
- Susanne Marzer, enseignante de gymnase et facilitatrice au ZEM CES (1)
- Daniele Sartori, Chef de service (degré secondaire II) du canton du Tessin

Les discussions ont, par exemple, permis d'apprendre que la HEP de Lucerne organise son offre de formation continue en collaboration avec les recteur·trice·s lucernoises, et que les enseignant·e·s tessinois·es ont une obligation de formation continue, dont le respect est vérifié. Ce modèle présente plusieurs avantages : il crée des incitations à la formation continue et, au-delà de l'obligation, il constitue un droit, perçu comme tel par les enseignant·e·s. Des voix émanant du public ont objecté qu'une obligation constitue une incitation négative, et donc mauvaise. Mais il a également été mentionné que dans d'autres professions sociales ou au service des personnes, l'exercice de l'activité professionnelle est soumis à des attestations de formation continue. L'animateur de la table ronde, Rafael von Matt (SRF), a ensuite demandé l'avis du président de la SSPES, qui s'est montré serein à ce sujet : selon lui, la plupart des enseignant·e·s suivent d'ores et déjà des cours de formation continue.

Dans la plupart des établissements scolaires, les formations supra disciplinaires et disciplinaires obligatoires organisées en interne correspondent aujourd'hui pratiquement au nombre de jours de formation requis au Tessin. La SSPES demande explicitement que les enseignant·e·s aient la possibilité d'accéder à davantage de cours de formation continue, et le nouveau Règlement de reconnaissance des certificats de maturité stipule désormais que les cantons doivent garantir ce droit. Christine Gagnebin a, pour sa part, souligné les effets positifs de la formation continue individuelle et des échanges qui en résultent sur l'ensemble du corps professoral d'un établissement.

Une autre question posée durant la table ronde concernait les tendances en matière de formats de formation continue. Il semble en effet que de plus en plus de formations brèves, par ex. en ligne, soient proposées. Toutefois, il est important que les enseignant·e·s puissent avoir la possibilité de se rencontrer en présentiel et d'échanger avec leurs collègues au-delà des frontières cantonales. Pour cela, des formations plus longues (une journée au moins) doivent continuer d'être proposées, affirme le président de la SSPES qui, par ailleurs, saluerait le développement de formats divers.

Les participant·e·s à la table ronde souhaitent des incitations positives, sous forme de planification de la formation continue dans les écoles, de crédits de temps et de remboursement intégral des frais de cours, mais également d'une valorisation de la formation continue. Ils·elles recommandent des échanges plus systématiques qui permettraient également de thématiser les mauvaises expériences ou les déceptions. De plus, ils·elles demandent explicitement que la formation continue soit considérée par les enseignant·e·s comme un élément essentiel de leur profession.

thèmes transversaux qui, selon le nouveau Plan d'études cadre, doivent être encouragés de manière ciblée. De leur côté, les prestataires souhaitent une plus grande réactivité de l'offre par rapport à la demande et aux sujets d'actualité. Les participant·e·s ont une fois encore souligné que la formation continue doit devenir une composante du mandat professionnel des enseignant·e·s. Ils·elles demandent aux cantons d'édicter des directives claires en matière de temps alloué à la formation continue et de ressources. La participation à des cours en dehors du canton devrait en outre être soutenue financièrement. Les membres de direction présent·e·s ont eux·elles aussi insisté sur la pertinence de règlements internes clairs pour les absences occasionnées par la fréquentation de cours de formation continue ou pour le financement de telles manifestations, une mesure qui pourrait inciter les enseignant·e·s à y participer.

Dans les écoles, les échanges sur la formation continue doivent être davantage encouragés, par exemple lors des conseils et des conférences d'enseignant·e·s, dans les groupes de discipline et les entretiens d'évaluation. Ces échanges institutionnalisés constituent une opportunité de partager de bonnes expériences en matière de cours, mais également de parler de ses déceptions ou des problèmes rencontrés. Les prestataires eux aussi doivent continuer de dialoguer et collaborer davantage, en particulier pour combler les lacunes et répondre aux besoins de formation continue dans les « petites » disciplines.

Les résultats de la conférence seront évalués et les priorités pour la suite du travail seront fixées en conséquence. ZEM CES continue à faciliter le dialogue pour la formation continue et offre à toutes les actrices et tous les acteurs une plateforme pour une culture de la formation continue forte et largement soutenue.

(1) Les Facilitateurs et Facilitatrices sont un groupe de ZEM CES, composé d'enseignant·e·s de gymnase et d'école de culture générale expérimenté·e·s, représentant toutes les régions de Suisse au niveau national. Leur objectif consiste à identifier les besoins des enseignant·e·s en matière de formation continue, dans des réseaux régionaux. Sous la houlette de ZEM CES, ce groupe se réunit quatre fois par an au niveau national afin de discuter et d'analyser les informations recueillies dans les régions, et de transmettre des propositions coordonnées aux institutions de formation continue.



www.zemces.ch/FeF

Encouragement de la formation continue

En groupes, les participant·e·s ont discuté de comment éliminer les obstacles à la participation à la formation continue, ainsi que des mesures pouvant être prises pour offrir suffisamment de cours correspondant aux besoins et aux attentes des enseignant·e·s et des directeur·trice·s d'école. Ils·elles proposent par exemple de mutualiser l'offre en rattachant certains contenus supra disciplinaires à des centres de compétences, ainsi que de développer davantage d'offres pour les compétences et les

Plus proche des besoins des enseignant·e·s en matière de formation continue

Baromètre de la formation continue ZEM CES 2023



Simone Ambord

travaille au ZEM CES en tant que collaboratrice scientifique. Elle est la co-auteure du Baromètre de la formation continue 2022 (photo ©David Schweizer).



Andreas Egli

est Vice-président de la SSPES et de l'Association cantonale saint-galloise des enseignant·e·s du secondaire II (KMV). Il enseigne la musique et le piano à l'ECG de la Kantonsschule de Wattwil.



Regula Müller

travaille au ZEM CES en tant que collaboratrice scientifique. Elle est responsable de la coordination orientée sur la demande COD (photo ©David Schweizer).

1. Situation

Chaque année, le Baromètre de la formation continue dans certaines disciplines du degré secondaire II du ZEM CES permet d'évaluer la situation de la formation continue pour les enseignant·e·s et les cadres scolaires du degré secondaire II formation générale (1). Au cours du premier cycle de trois ans, cet outil de monitoring indique le degré d'adéquation entre l'offre et les besoins en matière de formation continue. Il révèle les éventuels doublons et lacunes, identifie les offres qui ne sont pas suffisamment liées à la pratique, et permet de définir des champs d'action et de potentielles mesures d'amélioration. Il sert de base à un rapport transmis au Secrétariat général de la CDIP et à la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG-SMAK).

Le Baromètre de la formation continue 2023 prend en compte les informations fournies par des enseignant·e·s des disciplines suivantes : physique, applications des mathématiques, sport, religion, pédagogie/psychologie, théâtre, russe et chinois. Tous les résultats des baromètres 2021, 2022 et 2023 ainsi que les informations fournies par les groupes de discipline concernés sont ensuite combinés (2).

1.1 Base de données

Les données pour le troisième baromètre de la formation continue ont été recueillies en ligne entre mars et mai 2023. Le lien vers l'enquête a été envoyé aux enseignant·e·s des disciplines concernées par le ZEM CES, par l'entremise des directions d'école. La Conférences des directrices et directeurs de gymnases suisses (CDGS), la Conférence des directeurs et directrices des écoles de culture générale suisse (CECG), les Facilitateurs et Facilitatrices ainsi que les sociétés de branche de la SSPES concernées ont également relayé l'invitation. Dans le canton du Tessin, les directions l'ont reçue directement du service des écoles du secondaire II. Sur les quelque 3500 enseignant·e·s invité·e·s, 2220 ont cliqué sur le lien et 568 ont complété le questionnaire. La participation a légèrement augmenté par rapport aux éditions précédentes, mais le taux de réponse varie fortement d'un canton à l'autre (de moins de 2% à près de 80%). De ce fait, les données ne sont toujours pas représentatives de tous les cantons et de toutes les disciplines. Cependant, le cycle des trois baromètres de la formation continue de 2021, 2022 et 2023 a permis d'obtenir une base de données suffisamment importante pour être exploitable.

1.2 Problématique

Comme lors des deux éditions précédentes, les participant·e·s ont indiqué s'ils-elles estimaient suffisante l'offre de formation continue répondant à leurs besoins et via quel canal ils-elles s'informent sur les cours proposés. Ils-elles ont précisé les conditions financières et organisationnelles importantes à leurs yeux, et donné leur avis sur le soutien obtenu de la part de leur école. De plus, ils-elles ont évalué la qualité des cours proposés et celle des prestataires.

(1) Baromètre de la formation continue du ZEM CES: Baromètre de la formation continue - ZEM CES

(2) Articles sur les baromètres de la formation continue du ZEM CES 2021 et 2022: v. GH 2/2022



<https://www.vsg-sspes.ch/fr/publikationen/gymnasium-helveticum/articles-digitales/translate-to-franzoesisch-gh-2022-02-digital>

Articles sur les baromètres de la formation continue du ZEM CES 2021 et 2022: v. GH 1/2023

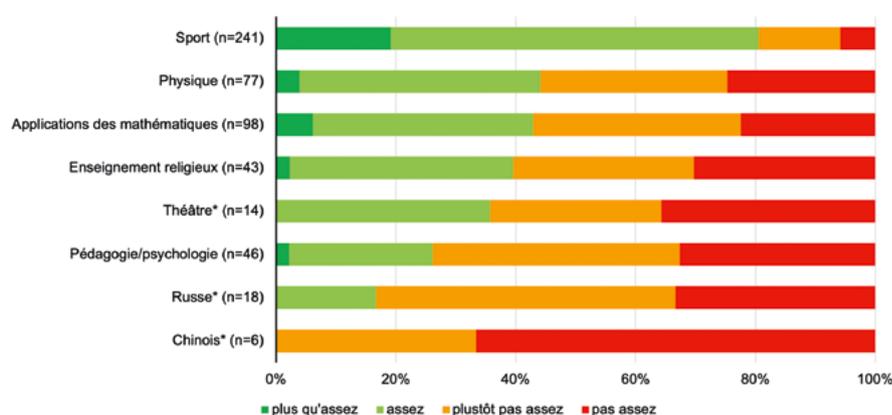


<https://www.vsg-sspes.ch/fr/publikationen/gymnasium-helveticum/articles-digitales/translate-to-franzoesisch-gh-2022-05-digital-1>

2. Résultats du Baromètre de la formation continue 2023

2.1 Les offres de formation continue ne sont suffisantes que pour une seule discipline

L'adéquation de l'offre de formation continue et des besoins varie d'une discipline à l'autre (cf. graphique «Vue d'ensemble par discipline»). Le sport est la seule discipline pour laquelle une majorité de participant·e·s estiment l'offre de formation continue suffisante ou plus que suffisante. Pour les autres disciplines (physique, applications des mathématiques, religion, pédagogie/psychologie, théâtre, russe et chinois), seule une minorité des enseignant·e·s est du même avis.



Vue d'ensemble par discipline : y a-t-il suffisamment d'offres de formation continue répondant à vos attentes et à vos besoins? (indications en %)

2.2 Conditions cadres, obstacles et soutien

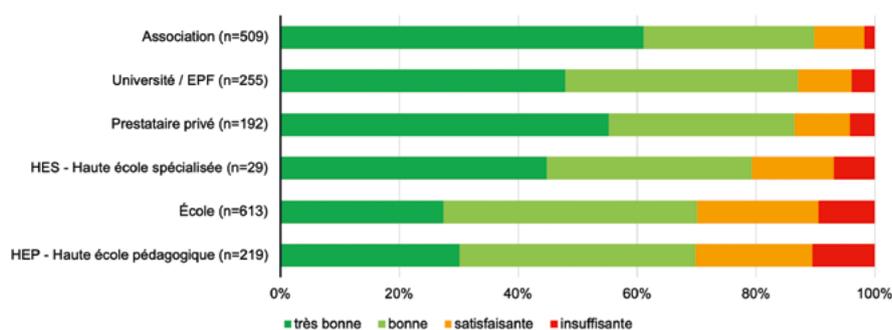
En ce qui concerne les raisons pour lesquelles les enseignant·e·s ne participent pas à des manifestations de formation continue, 251 réponses (sur un total de 1338) citent la charge professionnelle totale trop élevée, 250 le manque d'offre correspondant à leurs besoins, 218 une charge organisationnelle trop élevée et 154 une charge trop importante pour leur vie privée. 36% des enseignant·e·s se disent très bien soutenus par leur direction en matière de formation continue, 42% d'entre eux·elles bien soutenus, 17% peu soutenus et 5% absolument pas soutenus, ces deux derniers pourcentages correspondant à un cinquième des enseignant·e·s interrogé·e·s. Dans l'ensemble, ces chiffres ne divergent que faiblement de ceux du Baromètre de l'année précédente.

2.3 Soutien lors de la recherche de manifestations de formation continue

Concernant la manière dont ils·elles recherchent en général des cours de formation continue, près de 38% des participant·e·s (376 sur 985 réponses, les réponses multiples étant possibles) indiquent une plateforme nationale pour toutes les formations continues du degré secondaire II (webpalette, cf. encadré). 177 enseignant·e·s souhaitent davantage d'informations de la part des institutions de formation continue et 165 de la part de leur·s société·s de branche.

2.4 Haut degré de qualité des offres de formation continue

La qualité des cours de formation continue suivis est jugée «très bonne» ou «bonne» par la majorité des participant·e·s. Les Suisses romand·e·s semblent les plus satisfait·e·s (53% «très bonne» et 32% «bonne»), devant les Suisses alémaniques (42% et 38%) et les enseignant·e·s tessinois·es (34% et 34%). La qualité des cours proposés par les sociétés de branche (90%), les hautes écoles universitaires (87%) et les prestataires privés (86%) surtout est jugée «très bonne» ou «bonne», mais celle des manifestations offertes par les hautes écoles spécialisées (79%) et les hautes écoles pédagogiques (68%) ainsi que celle des formations continues internes aux établissements est également jugée «bonne» ou «très bonne» par la majorité des participant·e·s.



Qualité des cours de formation continue suivis par prestataire (indications en %)

2.5 Effets de la formation continue

80% des participant·e·s estiment qu'une formation continue a un « grand » ou « très grand » effet sur la satisfaction des enseignant·e·s. 73% des personnes interrogées sont d'avis que la formation continue a une « très grande » ou « grande » influence sur la qualité de leur enseignement. Un peu moins de la moitié d'entre eux·elles confirment que la formation continue a un effet positif sur le développement scolaire.

2.6 Remarques finales et perspectives

Quelque 25 personnes interrogées ont saisi l'occasion de partager leurs remarques à la fin du sondage : elles estiment nécessaire d'améliorer les conditions cadres et l'organisation de la formation continue (calendrier, prise en charge des frais, transmission des connaissances à l'intérieur des établissements) ou souhaitent que les manifestations de formation continue aient lieu directement dans leur école. En ce qui concerne les conditions cadres, des remarques partagées dans d'autres zones de texte portent par exemple sur la motivation à participer à des cours de formation continue, des systèmes incitatifs, la répartition des frais, la réglementation des remplacements et l'échelonnement temporel de la formation continue. Très divers, ces commentaires pourraient laisser penser que les réglementations divergent d'un canton à l'autre, et que la pratique des institutions de formation n'est pas uniforme, ce qui devrait parfois être étudié de plus près et amélioré.

Après une analyse de la phase pilote – comprenant également une discussion avec ses interlocuteur·trice·s –, le ZEM CES élaborera un plan afin d'établir à long terme le Baromètre de la formation continue. La prochaine enquête devrait avoir lieu en 2026 à l'échelon national et être menée simultanément auprès de tou·te·s les enseignant·e·s et cadres scolaires. Les résultats devraient être publiés en 2027, afin de pouvoir être utilisés pour le pilotage de l'éducation au niveau fédéral.

webpalette

Weiterbildung für Lehrpersonen und Schulleitungen
Formation continue pour enseignant·e·s et directions scolaires
Formazione continua per insegnanti e dirigenti scolastici

En 2023, la plateforme « webpalette – formation continue pour enseignant·e·s et directions scolaires » a fait peau neuve. Disponible en français, en allemand et en italien, elle est aujourd'hui destinée à devenir une plateforme nationale. Elle permet aux enseignant·e·s et aux cadres scolaires de toute la Suisse d'identifier en un seul clic les offres de formation continue répondant à leurs besoins proposées par les différents prestataires, et de s'inscrire facilement.



www.webpalette.ch/fr

Formation continue organisée par les sociétés de branche de la SSPES

Rencontre des délégué·e·s à la formation continue de la SSPES, le 22.11.2023



André Müller est membre du comité central de la SSPES et enseigne l'allemand et la philosophie à la Kantonschule de Soleure.

Le 22.11.2023, à l'occasion de swissdidac, 18 délégué·e·s à la formation continue des sociétés de branche de la SSPES se sont réuni·e·s à Berne et par visioconférence. Ils·elles ont partagé leurs avis sur les cours suivis récemment ainsi que sur les manifestations actuelles et prévues pour les années 2023–2025. Pendant l'année scolaire 2022/23, les sociétés de branche ont organisé près de 40 cours, répartis en 17 disciplines. Le même nombre de manifestations est prévu pour les prochaines années. Les

cours proposés par les sociétés de branche sont particulièrement attrayants, car ils sont organisés au niveau national et permettent aux enseignant·e·s des diverses régions d'intéressants échanges disciplinaires. Les délégué·e·s à la formation continue des sociétés de branche déploient tous leurs efforts pour recruter des intervenant·e·s suisses et étranger·ère·s hautement qualifié·e·s. La qualité des cours proposés est attestée par les évaluations du ZEM CES (Centre suisse de compétence pour le degré secondaire II formation générale et pour l'évaluation des écoles du degré secondaire II) qui leur décernent d'excellentes notes.

Les délégué·e·s ont également discuté plusieurs problèmes : il n'est pas toujours possible de recruter suffisamment de participant·e·s, certains thèmes ne sont pas traités au niveau national et la participation est parfois rendue difficile par l'éloignement géographique (lieux de cours centralisés). De plus, les délégué·e·s ont souligné la dégradation des conditions de participation : dans plusieurs cantons, les ensei-

gnant·e·s ne sont plus autorisé·e·s à suivre des cours de formation continue sur leur temps d'enseignement. Ils·elles sont obligé·e·s d'organiser eux·elles-mêmes un·e remplaçant·e, ce qui amène plusieurs d'entre eux·elles à renoncer à participer à une formation continue. Par ailleurs, dans de nombreux cantons, le soutien financier laisse à désirer, et certains n'autorisent pas la fréquentation de cours en dehors du canton. Il est urgent de réagir et la SSPES continuera de s'engager activement en faveur d'une amélioration des conditions de participation.

Les délégué·e·s invitent toutes les sociétés de branche à publier leurs offres sur la webpalette, afin que celles-ci gagnent en visibilité et que des enseignant·e·s non membres d'une société de branche puissent également s'inscrire. Les membres SSPES bénéficient d'un rabais sur les cours proposés. La nouvelle webpalette (webpalette.ch) est facile à utiliser et la SSPES recommande aux enseignant·e·s de s'abonner à l'infolettre correspondant à leur domaine disciplinaire.

Sociétés de branche et associations cantonales



www.tkms.ch

Droit à un semestre de formation, catégorie de salaire supérieure pour les enseignant-e-s de musique instrumentale

Deux modifications de l'ordonnance réglant le statut juridique des enseignant-e-s de Thurgovie entrent en vigueur en 2024, pour la plus grande satisfaction des enseignant-e-s concerné-e-s :

Les conditions réglant le semestre de formation sont facilitées : jusqu'ici, seul-e-s les maître-sses de classe et les personnes employées à min. 50 % depuis au moins dix

ans y avaient droit. Désormais, les maître-sses de classe ne devront avoir enseigné que cinq ans au lieu de dix, cinq ans en tant qu'enseignant-e non titularisé-e étant comptabilisés.

De plus, les enseignant-e-s de musique instrumentale accèdent à une catégorie de salaire supérieure.



www.vsg-aspe.ch

Recherche de nouveaux membres et de nouveaux membres du Comité central

Le 8 décembre 2023, après une partie culturelle aussi passionnante qu'enrichissante, la 43e assemblée générale de l'Asociación Suiza de Profesoras de Español (ASPE) s'est déroulée dans les locaux de la Kantonsschule de Baden (AG).

Cristina Antelo (Bâle) a été élue nouveau membre du Comité central pour l'année 2024, occupant le dernier siège vacant. Elle sera responsable de la banque de données.

Le Co-président et représentant de la Suisse romanche, Fidel Fernández, a mal-

heureusement annoncé sa démission pour la fin de 2024. Les personnes intéressées à lui succéder sont invitées à nous contacter (personnellement ou par e-mail à aspesui-za presi@gmail.com).

Pour l'ASPE, il est très important que la Suisse romande soit davantage représentée à l'avenir (env. 12% des membres seulement actuellement). Nous appelons tout-e-s les enseignant-e-s d'espagnol de cette région à rejoindre l'ASPE et à contribuer aux activités de notre société.



www.kmv.ch

Le gymnase de demain

La consultation sur le « Rapport général Phase 2 » du projet « Gymnase de demain », comprenant également la nouvelle grille-horaire et une décision du Conseil de la formation sur le catalogue des options spécifiques, s'est terminée le 20 décembre 2023.

La KMV s'est principalement exprimée sur les sujets syndicaux. Elle continue de critiquer les contraintes temporelles et le manque de sécurité de planification résultant du fait que les conclusions de l'étude de plausibilité de la planification horaire ne

sont pas encore connues. La KMV s'engagera pour du temps et des espaces suffisants soient mis à disposition pour les futurs travaux et obligations liés au plan d'études et à la formation continue. Elle demande par ailleurs une plus forte implication des enseignant-e-s dans les prochains processus décisionnels, par ex. ceux concernant le catalogue des OS/OC, les critères pour les options interdisciplinaires, la supervision des travaux de maturité et les tâches administratives des maître-sses de classe.

Compensation du renchérissement

La Conférence des associations de personnel (PVK) était bien préparée à des mesures de lutte contre la diminution des salaires réels. Cependant, les problèmes syndicaux dans le domaine des soins et de la police ont fait passer au second plan la question du renchérissement. Lors de ses débats sur le budget, le Grand conseil a fait preuve de clairvoyance, accordant au personnel étatique la pleine compensation du

renchérissement, soit 1,6%. D'un point de vue syndical, on relèvera que le renchérissement n'a pas été suffisamment compensé l'an dernier, ce qui aurait dû être rattrapé cette année. Toutefois, compte tenu des mesures et des licenciements dans le domaine hospitalier, la PVK a renoncé à négocier quelques pourcents et pour mille supplémentaires.

Information sur le projet « gymnase de demain »



<https://www.sg.ch/bildung-sport/mittelschule/projekte/gymnasium-der-zukunft/vernehmlassung-gesamtbericht-und-studentafel-gdz.html>



Une nouvelle année pleine d'élan

En 2024, ZEMCES prévoit de lancer un nouveau programme de jumelage ou «job shadowing». Il s'agira de notre quatrième programme d'échange destiné aux directions d'établissements du secondaire II, après ceux achevés en 2023. Pour cette nouvelle édition, les recteurs et rectrices ou doyens et doyennes investissent une semaine de leur temps pour se rendre dans une école partenaire et une deuxième pour accueillir leurs homologues. C'est beaucoup, mais cela en vaut la peine. Les participant-e-s reviennent souvent enthousiastes et inspiré-e-s après leur séjour, que ce soit en Saxe ou au Luxembourg. Cet échange a aussi des effets sur la pratique enseignante, lorsque de telles visites marquent par exemple le début de projets communs ou d'un long partenariat entre les établissements, avec des échanges entre classes ou entre enseignant-e-s.

Pour cette année 2024, nous prévoyons également de publier la quatrième édition de notre «série ZEMCES – Contributions pour le secondaire II». Elle sera consacrée à l'évaluation et au développement de la qualité au secondaire II. Le dernier numéro sur l'«Engagement pour la formation continue et pour la culture de la formation continue» est paru en décembre. Je vous en recommande vivement la lecture.

Marcel Santschi, collaborateur scientifique

Job shadowing dans des écoles du secondaire II durant l'année scolaire 2024/25

Notre initiative de job shadowing est une forme de formation continue orientée vers la pratique. Il s'agit de favoriser les échanges au-delà des frontières entre des membres de directions d'écoles expérimenté-e-s et de leur permettre de mieux comprendre le mode de fonctionnement, le développement et la gestion des écoles et des systèmes éducatifs dans d'autres pays d'Europe.

Les projets de job shadowing menés jusqu'à présent ont été soutenus par Movetia. Pour l'année scolaire 2024/25, nous souhaitons donner l'occasion à d'autres directions d'écoles de visiter, en équipes de deux personnes, une école partenaire dans un pays européen pendant une semaine et, en contrepartie, d'accueillir en Suisse leurs homologues, également pendant une semaine.

Un projet de job shadowing incite à considérer sa propre culture scolaire sous un autre angle, à engager une réflexion à son sujet et à l'affiner. Par exemple, à la suite d'une visite du gymnase Gerda-Tarot à Leipzig, une équipe du gymnase de Bienne Seeland a eu de nouvelles idées pour des événements extrascolaires ou pour impliquer davantage les parents et les élèves. Pendant le projet, l'équipe a mis en place un échange scolaire avec l'établissement allemand visité: des élèves du secondaire II de Bienne et de Saxe se sont intéressés aux différentes formes de démocratie en Suisse et en Allemagne.

Les personnes qui ont participé aux projets précédents ont souvent mentionné des défis comparables dans le travail quotidien. En Allemagne ou au Luxembourg, elles ont été sensibilisées à des thèmes qui sont également à l'ordre du jour dans les écoles du secondaire II en Suisse. Ainsi, plusieurs directeurs ou directrices d'écoles suisses ont constaté que les établissements de Saxe avaient des postes d'assistants sociaux ou d'assistantes sociales, un sujet actuellement à l'étude dans la communauté du secondaire II en Suisse. Les compétences sociales et la résilience des élèves des gymnases de Saxe sont développées au moyen d'interventions et d'activités de sensibilisation, également avec la participation d'élèves plus âgés.

Grâce aux projets de job shadowing, les directrices et les directeurs d'écoles trouvent de nouvelles inspirations. Ces expériences leur permettent aussi de prendre à la fois du recul et de l'assurance par rapport à leurs actions dans le cadre de leurs fonctions de direction.

Nous lancerons notre prochain programme de job shadowing probablement au printemps. Nous nous réjouissons déjà de votre intérêt ou de vos remarques à ce sujet.

Contact: marcel.santschi@zemces.ch



ZEM CES – Contributions pour le secondaire II Assurance qualité et développement de la qualité

Dans la série **ZEMCES – Contributions pour le secondaire II**, nous approfondissons des thèmes actuels sur lesquels ZEMCES travaille depuis longtemps ou pour lesquels il existe des exemples de pratiques ou des résultats de la recherche. La série de publications doit contribuer à initier de nouvelles réflexions; elle est orientée vers la pratique et favorise les échanges d'expériences car elle fait référence à des exemples concrets et inspirants.

Dans la troisième édition parue en décembre, «Engagement pour la formation continue et pour la culture de la formation continue», 18 autrices et auteurs présentent des initiatives, idées et projets prometteurs pour soutenir la culture de la formation continue. Elle reflète les points de vue des gymnases, des cantons, des institutions de formation continue et de la recherche.

La quatrième édition de la série aura pour thème principal l'assurance qualité et le développement de la qualité au secondaire II et paraîtra à la fin de l'année. Votre école a-t-elle des approches, des expériences ou des outils intéressants à ce sujet? Nous recevons volontiers vos contributions.

Contact: laetitia.houlmann@zemces.ch

zemces.ch/publications

Immersion et enseignement bilingue en Suisse

Daniel Elmiger, Verena Tunger et Aline Siegenthaler

L'institut de plurilinguisme a publié une revue de la littérature critique et une base de données bibliographique sur les programmes d'enseignement bilingue.

La revue de la littérature s'appuie sur des études consacrées à des projets d'immersion réalisés en Suisse, dans toutes les régions linguistiques et pour tous les niveaux scolaires. Le rapport analyse et évalue de manière critique les connaissances empiriques développées jusqu'à présent et documentées par la littérature scientifique (linguistique appliquée, didactique, sciences de l'éducation, etc.) pour les besoins de différents groupes cibles.

centre-plurilinguisme.ch/fr/recherche/immersion-enseignement-bilingue



Après les écoles de culture générale

Parcours de formation des élèves ECG



Dr Raffaella Simona Esposito

Collaboratrice scientifique et post-doctorante du projet « Gouvernance des transitions dans le système éducatif suisse » de la Haute Ecole Pédagogique de la Suisse nord-occidentale (HEP FHNW).



Dr Sandra Hafner

Collaboratrice scientifique et post-doctorante du projet « Gouvernance des transitions dans le système éducatif suisse » de la Haute Ecole Pédagogique de la Suisse nord-occidentale (HEP FHNW).



Andrea Pfeifer Brändli

Collaboratrice scientifique pour le monitoring de l'éducation au Département de la formation, de la culture et des sports du canton de Bâle-Campagne.

1. Introduction

Dans cet article, nous étudions les différentes filières de formation choisies par les élèves à la fin de leurs études en ECG. Nous nous intéressons d'abord au choix des élèves après un certificat d'école de culture générale ou une maturité spécialisée. Nous analysons ensuite les deux domaines professionnels les plus importants quantitativement, à savoir Santé et Pédagogie, et présentons les filières choisies dans les hautes écoles spécialisées (HES), les hautes écoles pédagogiques (HEP) et les écoles supérieures par les élèves ECG lors de leur entrée dans le degré tertiaire.

1.1 Transitions après le certificat de l'école de culture générale

En 2017, dans toute la Suisse, 3020 jeunes ont obtenu un certificat d'école de culture générale (certificat ECG). La grande majorité d'entre eux-elles ont poursuivi leur formation au degré secondaire II: près de trois quarts d'entre eux-elles (73 %) sont resté·e·s en ECG et ont obtenu une maturité spécialisée après 54 mois de formation (OFS 2023). Selon le domaine professionnel choisi, ce pourcentage varie entre 59 % (Arts et design) et 89 % (Pédagogie). 72 % des titulaires d'un certificat ECG dans le domaine Santé ont obtenu une maturité spécialisée. 11 % des titulaires d'un certificat ECG ont obtenu un autre diplôme du degré secondaire II après 54 mois de formation et 3 % un diplôme tertiaire (en particulier dans une école supérieure ou une haute école pédagogique) (ibid.).

Une comparaison entre les régions linguistiques révèle que le pourcentage de jeunes quittant les ECG après l'obtention d'un certificat ECG pour poursuivre une autre formation au degré secondaire II est nettement plus élevé en Suisse romande (16 %) qu'en Suisse alémanique (6 %) et au Tessin (4 %) (ibid.). Ceci s'explique entre autres par le fait qu'en Suisse romande, les ECG sont plus souvent vues comme une deuxième chance d'obtenir une maturité gymnasiale et que leur fonction de réorientation au secondaire II y est davantage reconnue qu'en Suisse alémanique ou au Tessin.

1.2 Transitions après la maturité spécialisée

Après une maturité spécialisée, le taux de transition vers le système tertiaire est élevé. Après 54 mois de formation, 92 % des jeunes ayant obtenu une maturité spécialisée en 2017 ont entrepris des études tertiaires: 50 % dans une HES, 30 % dans une HEP, 7 % dans une école professionnelle supérieure (6 % dans une formation supérieure, 1 % dans une autre filière de formation professionnelle supérieure) et 5 % dans une université (OFS 2023). La maturité spécialisée est donc une importante clé d'entrée pour les différentes hautes écoles.

Après une maturité spécialisée, le taux de transition vers le système tertiaire est élevé pour tous les domaines professionnels: 73 % pour la maturité spécialisée Arts et design, 93 % pour la maturité spécialisée Santé et 97 % pour la maturité spécialisée Pédagogie (ibid.). Pour les titulaires d'une maturité spécialisée, une nette majorité des transitions (62 %–74 %) s'effectue vers une HES spécialisée, la majorité des titulaires d'une maturité spécialisée Pédagogie optant pour une HEP (82 %). En ce qui concerne la transition vers une formation professionnelle supérieure, les domaines professionnels Communication et information (14 %) et Santé (11 %) présentent des taux de transition supérieurs à la moyenne (ibid.).

Comme nous l'avons montré dans notre article paru dans le GH 03/2023 (Esposito et al. 2023), les domaines professionnels Santé et Pédagogie sont les domaines le plus souvent choisis par une majorité d'élèves ECG dans toute la Suisse. Nous montrons ci-après les parcours de formation des jeunes ayant opté pour ces domaines et identifions les types de haute école et les filières dans lesquelles ils-elles poursuivent leurs études après leur scolarité en ECG.

2. Parcours de formation des élèves ayant obtenu un certificat ECG dans les domaines professionnels Santé et Pédagogie

Nous avons étudié les données des analyses longitudinales dans le domaine de la formation de l'Office fédéral de la statistique et avons résumé nos conclusions dans des diagrammes Sankey. Ceux-ci permettent de présenter graphiquement les parcours de formation des titulaires d'un certificat ECG dans les domaines professionnels Santé et Pédagogie après la fin de leurs études ECG en 2012, sur une période de 54 mois. Les analyses détaillées sont présentées dans une étude d'Esposito (2022a) pour le domaine Santé et dans une étude d'Hafner (2022a) pour le domaine Pédagogie.

2.1 Parcours de formation après une ECG, domaine Santé

En 2012, 1079 jeunes (= 100 %) ont obtenu un certificat ECG dans le domaine Santé (1). 65 % d'entre eux-elles ont ensuite obtenu une maturité spécialisée: 60 % dans le domaine Santé (barre rouge dans la troisième colonne de l'illustration 1) et 5 % dans un autre domaine non lié à la santé (barre lila claire dans la troisième colonne de l'illustration 1). Ce taux de transition (65 %) est nettement inférieur à celui mentionné dans le chapitre 1.1. pour le domaine professionnel Santé (72 %). Ceci s'explique par le fait que les domaines professionnels ECG combinés ont également été pris en compte dans le chapitre précédent. Après l'obtention d'un certificat dans le domaine Santé, 18 % (n=193) des élèves ne sont pas entré·es dans le degré tertiaire pendant l'époque observée (sur la droite de la troisième colonne de l'illustration 1). En revanche, ceci signifie qu'un pourcentage très élevé des titulaires d'un certificat ECG Santé (82 %) ont entrepris une formation tertiaire 54 mois après la fin de leurs études en ECG: 54 % (n=583) dans une HES, 16 % (n=170) dans une école supérieure, 6 % (n=63) dans une HEP et 6 % (n=65) dans une université (droite de la troisième colonne de l'illustration 1). Le domaine professionnel Santé mène donc premièrement aux HES.

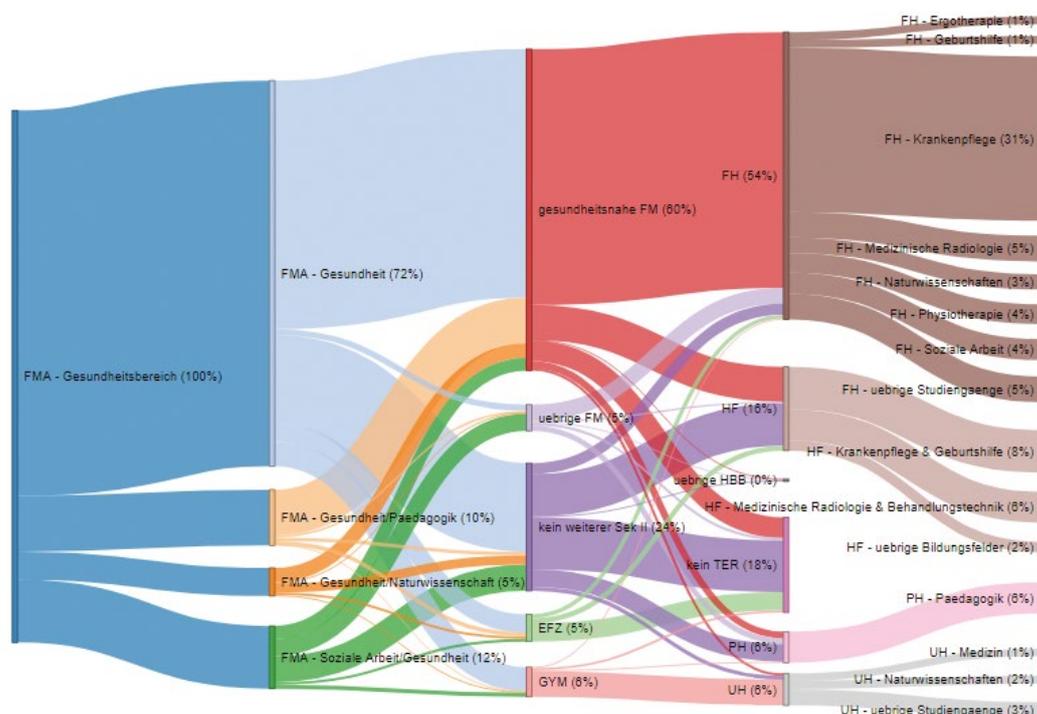


Illustration 1: Parcours de formation des élèves ayant suivi une formation ECG dans le domaine professionnel Santé ou Santé en combinaison avec un autre domaine 54 mois après l'obtention d'un certificat ECG en 2012. Source: Office fédéral de la statistique, analyses longitudinales dans le domaine de la formation. Calculs et représentation: Andrea Pfeifer Brändli.

Légende: FMA: Fachmittelschulabschluss – certificat ECG; FM: Fachmaturität – maturité spécialisée; EFZ: Eidgenössisches Fähigkeitszeugnis – CFC; Certificat fédéral de capacité; GYM: maturité gymnasiale; Sek II: diplômes du degré secondaire II; TER: pas d'entrée dans le degré tertiaire; HF: Höhere Fachschule – école supérieure; FH: Fachhochschule – haute école spécialisée; PH: Pädagogische Hochschule – haute école pédagogique; UH: Universitäre Hochschule – haute école universitaire; HBB: Höhere Berufsbildung – formation professionnelle supérieure.

Quelles filières d'étude dans les HES et les écoles supérieures les titulaires d'un certificat ECG dans le domaine Santé choisissent-ils-elles? Les analyses montrent que les ECG Santé préparent à une multitude de formations tertiaires dans le domaine de la santé, comme la physiothérapie, l'obstétrique, les soins et des professions médico-techniques (droite de la quatrième colonne de l'illustration 1). Le domaine des soins joue le rôle le plus important: 37 % (n=400), soit plus d'un tiers des jeunes ayant obtenu un certificat ECG dans le domaine Santé en 2012 ont entrepris une formation tertiaire dans le domaine des soins dans la période observée: 31 % dans une HES et 6 %

(1) Nous avons pris en compte les certificats issus pour le seul domaine professionnel Santé, mais également ceux issus pour des domaines combinés comme Santé/Travail social, Santé/Sciences naturelles et Santé/Pédagogie.

(n=67) dans une école supérieure. Il existe des différences entre les diverses régions linguistiques : en Suisse romande, les titulaires d'un certificat ECG entrent plus souvent dans une HES, en Suisse alémanique plus souvent dans une école supérieure. Au Tessin, les pourcentages sont équilibrés (OFS 2021). Ceci peut être expliqué, entre autres, par des structures de formation tertiaire différentes et divers liens institutionnels avec les professions de la santé (Esposito 2022a). Compte tenu des efforts visant à orienter davantage les ECG vers les sciences naturelles et à les profiler non seulement comme une préparation aux professions de la santé tertiaires mais également pour des filières d'étude dans le domaine des sciences naturelles et des Life Sciences, le pourcentage de jeunes optant pour une filière d'étude dans le domaine des sciences naturelles/Life Sciences, à savoir 5% (n=96), est intéressant.

2.2 Parcours de formation après une ECG, domaine Pédagogie

En 2012, en Suisse, 1375 jeunes (= 100%) ont obtenu un certificat ECG Pédagogie. Comme le montre l'illustration 2, 66% d'entre eux-elles ont ensuite opté pour une maturité spécialisée: 34% (n=473, barre verte) pour une maturité spécialisée Pédagogie, 32% (n=440, barre lilas) pour une autre maturité spécialisée. Ce taux de transition (66%) est nettement inférieur à celui présenté dans le chapitre 1.1. pour le domaine professionnel Pédagogie (89%). Ceci s'explique par le fait que les analyses présentées ici incluent également les domaines professionnels combinés comme Pédagogie/Travail social et Pédagogie/Santé. En ce qui concerne la transition vers une maturité spécialisée, il existe des différences entre les régions linguistiques (2): en Suisse alémanique, deux tiers (63%) des titulaires d'un certificat ECG Pédagogie optent pour une maturité spécialisée Pédagogie, 10% pour une autre maturité spécialisée. Près de 20% d'entre eux-elles n'obtiennent pas de maturité spécialisée, mais une grande majorité entre néanmoins plus tard dans une HEP. Dans la période observée, ceci était encore possible car plusieurs HEP n'exigeaient pas encore de maturité spécialisée pour l'entrée dans la filière Jardin d'enfants/école obligatoire. En Suisse romande, 17% des titulaires d'un certificat ECG Pédagogie optent pour une maturité spécialisée Pédagogie, 45% pour une autre maturité spécialisée. Ceci s'explique, entre autres, par le fait qu'en Suisse romande, les profils combinés avec les domaines Santé ou Travail social sont nettement moins souvent proposés. Ceci débouche non seulement sur une orientation moins prononcée sur des activités professionnelles pédagogiques (Hafner 2022a), mais explique que, structurellement parlant, les élèves peuvent tout aussi bien opter pour une maturité spécialisée Santé ou Travail social. De plus, dans le canton de Genève, les titulaires d'une maturité spécialisée Pédagogie n'ont pas accès à la formation d'enseignant-e primaire, celle-ci étant proposée à l'université uniquement.

(2) Les différences entre les diverses régions linguistiques ne sont pas visibles dans l'illustration, mais sont présentées et expliquées dans l'étude d'Hafner (2022a, p. 204ss).

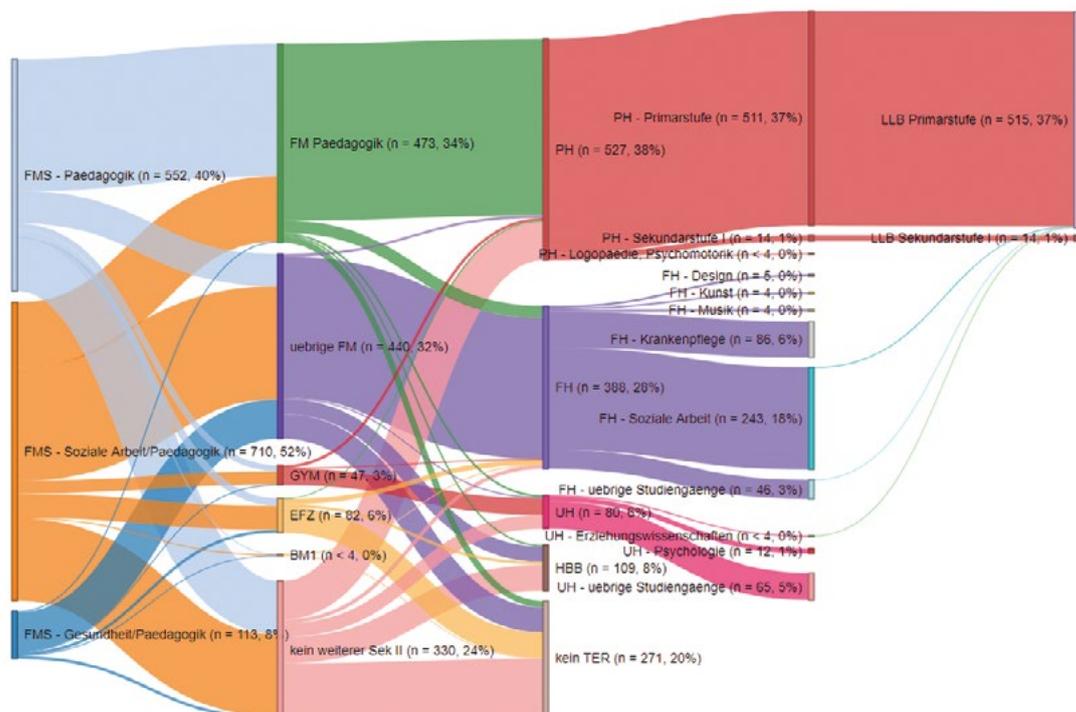


Illustration 2: Parcours de formation des élèves ayant suivi une formation ECG dans le domaine professionnel Pédagogie 54 mois après l'obtention d'un certificat ECG en 2012. Source: Office fédéral de la statistique, analyses longitudinales dans le domaine de la formation. Calculs et représentation: Andrea Pfeifer Brändli.

Légende: FMS = certificat ECG; FM = maturité spécialisée; GYM = maturité gymnasiale; EFZ = CFC – certificat fédéral de capacité; BM1 = Berufsmaturität 1 – maturité professionnelle pendant l'apprentissage; PH = Pädagogische Hochschule – haute école pédagogique; FH = Fachhochschule – haute école spécialisée; UH = Universitäre Hochschule – haute école universitaire; LB = Lehrpersonenbildung – formation d'enseignant-e; HBB = Höhere Berufsbildung – formation professionnelle supérieure; kein TER = pas d'entrée dans le secteur tertiaire.

Dans l'ensemble de la Suisse, 3 % des élèves ayant suivi une formation ECG Pédagogie poursuivent leurs études au gymnase (n=47, barre rouge), puis dans une haute école universitaire, 6 % (n = 82, barre orange clair) optent pour une formation professionnelle initiale (CFC) après leur certificat ECG. Après une maturité spécialisée Pédagogie, le taux de transition vers le degré tertiaire, à savoir 97 % (n=473) est particulièrement élevé. 88 % des titulaires d'une maturité spécialisée Pédagogie entreprennent des études dans une HEP, en Suisse romande comme en Suisse alémanique. Presque toutes sont issues des domaines professionnels Pédagogie ou Travail social/pédagogie. Les jeunes ayant choisi une maturité spécialisée Santé ou Travail social après un certificat ECG Santé/pédagogie ou Travail social/pédagogie entrent également dans des filières apparentées dans les HES, notamment dans des filières Soins (cf. paragraphe précédent) ou Travail social. La formation professionnelle supérieure (8 %) et les universités (6 %) représentent des alternatives. La maturité spécialisée Pédagogie joue un rôle important de préparation à la filière Degré primaire en HEP, comme expliqué dans notre article paru dans le GH 4/2022 (Hafner 2022b).

Conclusion

L'analyse des parcours de formation des élèves ECG montre que les ECG préparent un pourcentage important de leurs élèves à une formation professionnelle tertiaire et assument donc une fonction de pourvoyeuses des HES, des HEP mais également des écoles supérieures. Les ECG contribuent ainsi à exploiter le potentiel de formation de notre pays, aussi bien dans le domaine de la Santé que dans celui de la Pédagogie. Dans le domaine de la Santé, les ECG mènent à des parcours de formation débouchant sur de multiples professions tertiaires apparentées (par ex. physiothérapie, obstétrique ou professions médico-techniques), mais surtout dans le domaine des soins. Dans le domaine de la Pédagogie, les ECG sont d'importantes pourvoyeuses des filières Degré primaire des HEP : parmi tous les types d'école du degré secondaire II, les ECG sont les écoles qui mènent le plus souvent à la formation d'enseignant·e. Afin d'exploiter davantage le potentiel de formation des ECG et contribuer à combler la pénurie de personnel qualifié (degré tertiaire) dans le domaine de la santé ainsi que le manque d'enseignant·e·s, les ECG devraient obtenir davantage de poids dans la politique éducative et ce, non seulement en tant que pourvoyeuses des HEP mais également en tant que potentiel de recrutement supplémentaire par comparaison avec les formations professionnelles initiales dans le domaine de la Santé où l'ECG est encore vue comme concurrence. (Esposito 2022b).

Références

Office fédéral de la statistique (OFS). (2023). Transitions après un titre du degré secondaire II et intégration sur le marché du travail : Graphiques et tableaux (sections 1 à 3).



<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees.assetdetail.28066984.html>

Office fédéral de la statistique (OFS). (2021). Analyses longitudinales dans le domaine de la formation. Parcours de formation dans le domaine des soins. OFS.



<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees.assetdetail.17064825.html>

Esposito, R. S. (2022a). Ausbildungsqualitäten – andersartig, aber gleichwertig? Ein Vergleich konkurrierender Gesundheitsausbildungen in der Schweiz. Springer VS.



<https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-658-36353-6>

Esposito, R. S. (2022b). Un potentiel inexploité pour le recrutement de professionnel·le·s de la santé? Comparaison entre la filière d'école de culture générale Santé et la formation professionnelle initiale d'assistant·e en soins et santé communautaire. *Gymnasium Helveticum*, 2022/3, 18–21.



https://www.vsg-sspes.ch/fileadmin/user_upload/publikationen/Gymnasium_Helveticum/GH-Digital/GH-digital_2022-03_f/GH_2022_03_f_18_potentiel_inexploite___pour_le_recrutement_de_professionnelles_de_la_sante___pdf

Hafner, S. (2022a). Koordination und Kompromiss in föderalen Bildungssystemen. *Umkämpfte Institutionalisierung eines neuen Zugangswegs zur Lehrpersonenbildung*. Springer VS.



<https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-658-36193-8>

Hafner, S. (2022b). L'importance de l'ECG Pédagogie pour pallier le manque d'enseignant·e·s à l'école primaire Une comparaison avec le profil artistico-pédagogique gymnasial. *Gymnasium Helveticum*, 2022(4), 16–19.



https://www.vsg-sspes.ch/fileadmin/user_upload/publikationen/Gymnasium_Helveticum/GH-Digital/GH-digital_2022-04_f/GH_2022_04_f_16-19_ECG.pdf

La formation gymnasiale à l'époque de la pénurie d'enseignant-e-s



Andreas Egli

est Vice-président de la SSPES et de l'Association cantonale saint-galloise des enseignant-e-s du secondaire II (KMV). Il enseigne la musique et le piano à l'ECG de la Kantonsschule de Wattwil.

Les 23 et 24 septembre 2023, lors de la Rencontre du lac de Constance (Bodenseetreffen) à Kempten (D), des enseignant-e-s d'Allemagne, d'Autriche, du Liechtenstein et de Suisse ont eu l'occasion de suivre deux exposés passionnants et parfaitement complémentaires, et de participer à des discussions sur le thème de la pénurie d'enseignant-e-s, une problématique actuelle qui tend à s'aggraver. Nous résumons dans cet article les points les plus importants discutés lors de cet événement.

La formation en images – pour une renaissance de l'école et des enseignant-e-s

Le samedi, le Prof. Dr Jochen Krautz (faculté d'art et de design, Université de Wuppertal) a présenté son exposé en ouverture de la Rencontre. Au moyen d'illustrations et de photographies datées d'époques différentes, il a expliqué ce qui, selon lui, caractérise – ou pourrait et devrait caractériser – un enseignement de qualité, avant de présenter la situation actuelle, souvent bien différente. Aujourd'hui, la formation des enseignant-e-s est fortement orientée sur la recherche empirique et les directives politiques. 25 ans de réformes technocratiques ont conduit, par exemple, à un manque de scientificité, une perte de la démocratie, la rigidité des méthodes, la judiciarisation des rapports et, globalement, à un manque de raisonnement pédagogique-systémique critique. Face aux défis disciplinaires, l'activité pédagogique consiste ainsi essentiellement à chercher et utiliser des énoncés clairs ainsi qu'à apporter un soutien approprié, en faisant preuve d'une confiance inébranlable et d'une grande empathie pour les jeunes qui nous sont confié-e-s. Deux images présentant deux groupes de figurines en argile, modelées par des élèves en difficulté, ont permis au Prof. Dr Krautz de démontrer pourquoi l'un des plus anciens principes pédagogiques devrait encore être appliqué aujourd'hui : depuis les origines de l'humanité, les connaissances et savoir-faire essentiels sont transmis, des exemples étant montrés puis reproduits et exercés. Ceci semble évident. Il s'agit en fin de compte de stimuler les enfants et les jeunes, de croire en leurs capacités et de leur faire confiance. La formation des enseignant-e-s et la politique éducative ont trop souvent été influencées par des chercheur-euse-s en éducation ne disposant d'aucune expérience pédagogique pratique. Nous avons oublié ce que devrait être, concrètement,

un-e enseignant-e et la profession d'enseignant-e a ainsi perdu son sens. Il s'agit de faire revivre l'amour de la pédagogie, la passion pour le travail éducatif, et de comprendre la formation comme un processus créatif (créer quelque chose de nouveau). Ceci nécessite du temps, de la tranquillité et un certain ordre.

Conseil lecture: Jochen Krautz: *Bilder von Bildung – Für eine Renaissance der Schule* (Claudius, München 2022)

Tout le monde peut enseigner? Analyses empiriques sur la formation d'enseignant-e et idées de réforme pour la formation des enseignant-e-s

Le Prof. Dr Klaus Zierer, professeur ordinaire de pédagogie scolaire à l'Université d'Augsbourg, a commencé son exposé par une brève critique de la course à la digitalisation (des données empiriques révèlent que l'argent dépensé pour la digitalisation pourrait être mieux investi ailleurs) et a souligné le fait que nous faisons face à une réelle catastrophe, d'une immense complexité. Alors qu'au début de leur scolarité, tout-e-s les enfant ont du plaisir à apprendre, après neuf ans, seul un tiers des jeunes sont encore motivé-e-s à aller à l'école. Pour que l'école puisse rester le lieu de formation le plus important, il est nécessaire de comprendre le rapport étroit entre la formation et la démocratie. Une démocratie requiert des démocrates critiques, mais ceux-celles-ci nécessitent une formation (démocratique) spécifique. Il s'agit de réfléchir à la question de savoir pourquoi, aujourd'hui, de nombreux-ses jeunes n'ont plus confiance dans le système politique. Seules une analyse objective du système éducatif et une discussion basée sur des évidences concrètes permettent de déterminer des mesures efficaces. D'importantes ressources financières sont investies dans la recherche en éducation mais,

Organisation

Les 23 et 24 septembre 2023, la Rencontre du lac de Constance (Bodenseetreffen) a réuni à Kempten (D) des représentant-e-s d'associations d'enseignant-e-s de la région autour du thème « La formation gymnasiale à l'époque de la pénurie d'enseignant-e-s ».

Ces associations sont les suivantes :

- GLVLG – Association des enseignant-e-s de gymnase du Liechtenstein
- la SSPES – Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement Secondaire
- l'ÖPU – Union des professeur-e-s autrichien-ne-s
- la PhV BW – Association des philologues du Bade-Wurtemberg
- la bpv – Association des philologues bavarais-e

Des exposés d'expert-e-s ont complété les discussions et les échanges. De plus amples informations sur le programme sont disponibles sur



<https://bodenseetreffen.eu/kempten-2023/>

souvent, pour des raisons politiques ou juridiques, les résultats de cette dernière ne sont pas considérés dans les analyses ni dans les discussions.

Klaus Zierer propose des mesures à court, moyen et long terme :

1. **A court terme:** moins d'obligations, davantage d'incitations. L'augmentation de la pression et des tâches supplémentaires peut mener plus d'enseignant·e-s à quitter leur profession. Des offres attrayantes, limitées dans le temps pourraient être proposées aux enseignant·e-s prêt·e-s à travailler davantage pendant quelques années. K. Zierer souligne par ailleurs que la digitalisation a entraîné une augmentation disproportionnée de la charge de travail des enseignant·e-s.
2. **A moyen terme:** moins de digitalisation, davantage de personnes issues d'autres professions. S'il s'avère important d'exploiter les possibilités offertes par la digitalisation, il est tout aussi important d'éviter les dangers qui y sont liés. Les enfants et les jeunes utilisant déjà beaucoup les médias pendant leur temps libre, on peut se demander si la tâche de l'école ne serait pas de contrebalancer cette tendance en offrant aux élèves un mode de vie ana-

logique. L'étude de Hattie a d'ailleurs révélé que la digitalisation n'avait qu'un faible effet sur les performances des élèves. Par ailleurs, pour pallier la pénurie d'enseignant·e-s, des filières de formation (master) en cours d'emploi devraient être offertes aux personnes issues d'autres professions.

3. **A long terme:** moins de formation théorique, davantage de formation au rôle d'enseignant·e. Selon Hattie, la formation des enseignant·e-s est actuellement peu efficace et devrait être globalement revue. Aujourd'hui, à la place de combattant·e-s solitaires, nous avons besoin de personnes capables et désireuses de travailler en équipe. Nous devons également travailler sur nos valeurs et notre attitude personnelle (encourager le courage face à l'apprentissage plutôt que développer la peur face aux erreurs). Ces valeurs et attitudes doivent être régulièrement discutées au sein des équipes, elles doivent être partagées et entretenues. Elles peuvent être résumées sous forme d'un serment socratique, prêté par les enseignant·e-s:
 - Face aux enfants et aux jeunes: le bien de l'enfant est toujours au centre

de la pédagogie; les actions pédagogiques font constamment l'objet d'une réflexion; l'enseignant·e est convaincu·e que chaque élève possède un potentiel, aucun·e enfant ni aucun·e adolescent·e n'est laissé·e pour compte.

- Face aux parents: le processus éducatif est compris comme un processus commun, une communication d'égal·e à égal·e est privilégiée.
- Au sein du corps enseignant: les expériences et les erreurs quotidiennes sont partagées, ce qui permet une professionnalisation collégiale.
- Au sein des cercles éducatifs et de la société: le mandat éducatif est accepté et mis en pratique le mieux possible. Le développement de la personnalité, la dignité humaine et les principes démocratiques sont pris au sérieux.
- Face à soi-même: la pratique individuelle fait l'objet d'une réflexion critique et constructive, et est régulièrement développée.
- Par rapport à la politique éducative (indépendamment de l'appartenance à un parti politique): les succès de la formation sont célébrés.

«Ein wegweisender, enorm wichtiger Film.»
THE TIMES UK

Buchen Sie jetzt Ihre Schulvorführung und bestellen Sie das pädagogische Dossier bei «kinokultur.ch».

FESTIVAL DE CANNES
GRAND PRIX 2023

THE ZONE OF INTEREST

EIN FILM VON JONATHAN GLAZER

CHRISTIAN FRIEDEL SANDRA HÜLLER RALPH HERFORTH MAXIMILIAN BECK

AB 29. FEBRUAR IM KINO

FILM BOOP!

Rapport annuel du Président pour l'exercice 2022/23



Lucius Hartmann

Dr phil, président de la SSPES, enseigne les mathématiques, le latin et le grec à la Kantonschule Zürcher Oberland à Wetzikon.

L'important en bref

- EVMG: Prise de position dans le cadre de la consultation RRM/ORM/CCoop-MG et cinq revendications avec la CDGS
- Prise de position «Équité des chances»
- Prise de position «Fonction de maître-esse de classe»
- Prise de position «Formes d'enseignement et liberté pédagogique»
- Revendications pour les ECG: possibilité d'augmentation de la part minimale de la formation générale et davantage d'autonomie pour les cantons dans le cas de deux domaines professionnels, prise en compte des ECG dans la formation des enseignant-e-s
- Adhésion collective des associations cantonales LU (VLM) et de ZH (MVZ) (prévue)
- Nouvelle association cantonale SH, avec adhésion collective (prévue)
- Enquêtes sur les compétences de base et sur les congés sabbatiques
- Deux Conférences des président-e-s à Olten; Rencontre des président-e-s à Bâle sur invitation de la VMBS
- Rencontre des délégué-e-s à la formation continue à Berne
- Maintien et développement du réseau (entre autres, nouveau siège à la Conférence des responsables de la formation continue secondaire II, échanges avec la Conférence des écoles de commerce suisses CECS, et participation au groupe de travail CESFG-SMAK «Mise en œuvre du RRM»)
- Augmentation du nombre de membres (grâce aux nouveaux membres collectifs)
- Situation financière stable, avec remboursement aux membres collectifs présentant un taux d'adhésion élevé

Evolution de la maturité gymnasiale

Cette année encore, le projet «Evolution de la maturité gymnasiale» a été au centre des activités de la Société. La consultation sur les nouveaux documents RRM/ORM/CCoop-MG a coïncidé avec le début de l'exercice 2022–2023. La SSPES a préparé sa réponse lors de la Rencontre des président-e-s à Glaris, puis l'a adoptée lors de la Conférence des président-e-s à Olten en septembre 2022. En février 2023, afin de renforcer leur position sur les points controversés, la CDGS et la SSPES ont adressé cinq revendications aux décideurs politiques, qui ont en partie été prises en considération. A la fin juin 2023, la CDIP et la Confédération ont adopté les nouvelles bases juridiques qui entreront en vigueur en été 2024. La SSPES salue les modifications et les ajouts effectués, et soutiendra activement la mise en œuvre. Elle regrette toutefois l'absence d'une harmonisation des disciplines d'examen, de la pondération des examens et du domaine fondamental (à l'exception de la suppression de la catégorie des disciplines obligatoires qui était demandée depuis longtemps). Elle espère que les cantons exploiteront leur marge de manœuvre et tiendront compte des propositions de la SSPES même en absence de directives dans le RRM.

Après le processus de consultation, la SSPES a préparé sa prise de position sur le nouveau Plan d'études cadre et formulé des revendications concrètes sur la mise en œuvre du RRM et du PEC. L'audit du PEC se déroulera au début du prochain

exercice. De plus, la SSPES s'est engagée au sein du nouveau groupe de travail «Mise en œuvre du RRM», mis sur pied par la CESFG-SMAK sur proposition de la SSPES. Cet organe prépare entre autres une conférence sur les thèmes et compétences transversaux en septembre 2023. La CDGS, le ZEM CES et la CDIP sont également membres de ce groupe de travail.

Plus d'informations

Consultation RRM/ORM/CCoop-MG: Réponse de la SSPES
(sept 2022, cf. GH 4/2022, S. 6–9)



https://www.vsg-sspes.ch/fileadmin/user_upload/2022_09_24_Response_consultation_SSPES_f.pdf

Communiqué de presse conjoint CGDS – SSPES: Projet EVMG: cinq revendications à l'attention des décideurs
(mars 2023, cf. GH 2/2023 p 6)



https://www.vsg-sspes.ch/fileadmin/user_upload/publikationen/news/2023_03_13_Medienmitteilung_WEGM_f.pdf

Nouveau Règlement de reconnaissance des certifi-cats dematurité gymnasiale (RRM) – Communiqué de presse
(juin 2023, cf GH 3/2023 p 9)



https://www.vsg-sspes.ch/fileadmin/user_upload/publikationen/medienmitteilungen/2023-06-30_f_Communique-de-presse_SSPES_RRM.pdf

Autres thèmes

A côté du projet EVMG, la SSPES a également travaillé sur d'autres thèmes:

- Deux enquêtes ont été organisées auprès des associations cantonales:
 - Etat des lieux concernant la mise en œuvre du sous-projet 1 de la CDIP sur la garantie à long terme de l'accès sans examen aux hautes écoles (compétences de base): le processus de mise en œuvre est encore en cours dans la majorité des cantons (dans certains cantons, il n'a même pas commencé). Les feedback exprimant des doutes sur l'efficacité et l'efficience des mesures prises prêtent à réflexion.

- Organisation et directives concernant les congés sabbatiques: les différences entre les cantons sont flagrantes. Près d'un tiers des cantons ne proposent aucun congé de formation continue de min. 10 semaines payé, même si ceci améliorerait la qualité de l'enseignement et, manifestement, la satisfaction professionnelle et l'attrait de la profession.
- La SSPES a adopté trois prises de position ainsi que deux revendications pour les ECG. Elle espère que les décideurs politiques et les directions d'établissement en tiendront compte à l'avenir.
 - Prise de position «Équité des chances»

- Prise de position « Fonction de maître·sse de classe »
- Prise de position « Formes d'enseignement et liberté pédagogique »
- Revendications pour les ECG: possibilité d'augmentation de la part minimale de la formation générale et davantage d'autonomie pour les cantons dans le cas de deux domaines professionnels, prise en compte des ECG dans les études menant au diplôme d'enseignement
- La SSPES s'est engagée à de multiples reprises pour une amélioration de l'offre de formation continue, entre autres dans le cadre du projet « Coordination de l'offre de formation continue orientée sur la demande (COD) » du ZEM CES et au sein de la Conférence des responsables de la formation continue secondaire II.

Plus d'informations

Lucius Hartmann, **Compétences disciplinaires de base requises pour entreprendre des études supérieures**
GH 2/2023, p 10–11

Lucius Hartmann, **Congés sabbatiques payés pour les enseignant·e·s – le fédéralisme dans toute sa splendeur**
GH 3/2023, p 24–25

Organisation et ressources humaines

- Les deux Conférences des président·e·s ont eu lieu à Olten (l'une sur une journée, l'autre sur une demi-journée), la Rencontre des président·e·s à Bâle sur invitation de la VMBS (divers thèmes) et l'Assemblée des délégué·e·s à Porrentruy (« Transition gymnase – hautes écoles » dans la perspective des étudiant·e·s, des hautes écoles, des services d'orientation et des statistiques). Tous ces événements ont réuni un grand nombre de participant·e·s.
- La Rencontre des délégué·e·s à la formation continue a eu lieu à Berne et en ligne (format hybride), ce qui a permis de réunir de nombreux participant·e·s.
- La Rencontre des correspondant·e·s d'école a dû être annulée à la dernière minute, compte tenu du faible nombre d'inscriptions.
- Le Comité central s'est réuni à neuf reprises, dont deux retraites et une visioconférence. Les membres élus en 2022 se sont très bien intégré·e·s. Andreas Egli, Vice-président, a malheureusement annoncé sa démission en 2024. Andreas Schreier (TKMS) est candidat à un siège au CC; l'élection aura lieu lors de l'AD de novembre 2023.
- Les associations cantonales LU (VLM) et ZH (MVZ) ont décidé d'adhérer à la SSPES en tant que membre collectif. L'adhésion lucernoise prendra effet en été 2023, celle de ZH est encore soumise à une modification des Statuts qui doit être validée par l'AD. Une nouvelle association cantonale, la dernière, a été créée à Schaffhouse et devrait également être admise en tant que membre collectif lors de l'AD 2023. Grâce aux nouveaux membres collectifs, le nombre de membres a fortement augmenté au cours des dernières années. L'objectif visant à réunir au moins la moitié des enseignant·e·s de gymnase et d'ECG semble ainsi plus que jamais réalisable.
- La Commission Gymnase–Université, qui dispose à nouveau d'une co-présidence, s'est exprimée sur plusieurs thèmes relatifs à la transition entre le gymnase et les hautes écoles (cf. Rapport de la Commission). Elle prévoit une cinquième Conférence sur la Transition Gymnase–Université en janvier 2025.
- La situation financière de la SSPES reste stable, ce qui a permis aux membres collectifs présentant un taux d'adhésion élevé de profiter d'une participation aux bénéfiques. Du fait de l'adhésion de nouveaux membres collectifs, le système des cotisations peut et doit désormais être adapté.
- Pour son travail et ses communications, le Comité central dépend essentiellement du soutien du Secrétariat général, de la Rédaction du GH et du Secrétariat. Le poste de collaboratrice estudiantine laissé vacant après le départ d'Amanda Schnidrig a pu être rapidement repourvu, et Sophie Scherer s'occupe actuellement surtout du GH et de la gestion des membres.

Réseautage et communication

Au cours de cet exercice, le CC a développé son réseautage et consolidé sa présence. Même si elle prend beaucoup de temps, la représentation dans différents organes et auprès d'organisations partenaires contribue de manière essentielle à la réalisation des objectifs de la Société.

La SSPES collabore avec:

- l'association faîtière des enseignant·e·s de Suisse LCH, sa nouvelle Secrétaire générale Antoinette Killias et son nouveau responsable pour le cycle 3, Daniel Gebauer

- le Syndicat des enseignant·es romand·es (SER) et son nouveau Président, David Rey
- la faîtière de la formation professionnelle (FPS) et sa nouvelle co-présidence, Patricia Biner et Bruno Juhasz
- la Conférence suisse des service de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG-SMAK), y compris le groupe de travail « Mise en œuvre du RRM »
- la Commission Suisse de Maturité (CSM), au sein de laquelle le Bureau de la SSPES est également représenté
- la Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses (CDGS)
- la Conférence suisse des directrices et directeurs des écoles de culture générale (CECG)
- la Conférence des écoles de commerce suisses (CECS)
- le Centre suisse de compétence pour le degré secondaire II formation générale et pour l'évaluation des écoles du degré secondaire II (ZEM CES), y compris le Conseil CDIP ZEM CES ainsi que divers groupes d'échange et le projet « Coordination de l'offre de formation continue orientée sur la demande (COD) »
- les associations d'enseignant·e·s du Bade-Wurtemberg, de Bavière, du Liechtenstein et d'Autriche (Bodensee-treffen)
- la Conférence des responsables de la formation continue secondaire II
- l'Association des spécialistes du conseil en orientation et de l'information documentaire des gymnases et des hautes écoles (ASOU)
- éducation21
- Movetia

La présidence de la SSPES a poursuivi ses entretiens avec:

- la Présidente de la CDIP, Silvia Steiner
- la Secrétaire d'Etat du SEFRI, Martina Hirayama
- la présidence de la CESFG-SMAK, Kathrin Hunziker et François Piccand
- le chef de l'Unité de coordination Formation professionnelle & secondaire II formation générale, Peter Marbet, ainsi que la responsable pour le degré secondaire II formation générale, Vanessa Fornasier
- la Direction du ZEM CES, Pascaline Caligiuri et Ivo Schorn

La **communication** s'est poursuivie sur différents axes. Le Gymnasium Helveticum constitue le média le plus important. Les nombreux feedback positifs prouvent le succès de l'énorme travail effectué

depuis de longues années par une Rédactrice passionnée et extrêmement compétente, et la récompense de ses efforts. Le GH est complété par une infolettre (newsletter) qui informe régulièrement les membres sur les développements en cours et la position de la Société, ainsi que par les Brèves, soigneusement et professionnellement préparées par Andreas Pfister, qui permettent un rapide aperçu de l'actualité en matière de politique éducative. La SSPES dispose également d'une page Facebook qui lui permet d'exploiter les avantages des médias sociaux, mais qui a été quelque peu négligée jusqu'ici. De plus, des interviews sur divers sujets ont été publiées dans différents médias, la SSPES étant régulièrement et activement contactée en tant qu'interlocutrice compétente pour toutes les questions relatives au gymnase et à l'ECG. Ceci nous permet de relayer nos idées et nos positions auprès d'un large public. Malheureusement, nos deux communiqués de presse sur le projet EVMG semblent avoir été largement ignorés, peut-être parce qu'ils ne répondaient pas aux exigences de controverse souvent posées par les médias d'aujourd'hui.

Perspectives

Au cours du prochain exercice, la SSPES continuera de s'engager dans divers domaines. A côté de l'audit du Plan d'études cadre, la mise en œuvre des nouveaux documents RRM/ORM/CCoop-MG et tous les aspects qui y sont liés constituera un sujet essentiel. De plus, la SSPES suivra de près l'évolution de la potentielle pénurie d'enseignant·e·s et publiera ses propositions pour y pallier. Par ailleurs, elle s'intéressera aux conséquences de l'intelligence artificielle pour l'enseignement et partagera ses positions dans les instances concernées. Enfin, elle espère pouvoir compter sur l'adhésion collective d'autres associations cantonales, en particulier en Suisse romande, afin de continuer à élargir et renforcer sa base.

Remerciements

Le travail de la SSPES ne serait pas possible sans l'énorme soutien des personnes impliquées. Je remercie les Président·e·s et les comités des associations cantonales et des sociétés de branche, la Secrétaire générale et Rédactrice du GH, Gisela Meyer Stüssi, la Secrétaire, Doris Lazzari, et notre collaboratrice estudiantine, Sophie Scherer. Je remercie en particulier les membres du Comité central pour nos passionnantes discussions, leur collaboration constructive et leur infaillible engagement. Sans votre soutien, la SSPES ne serait pas là où elle est aujourd'hui. Nous pouvons aborder l'avenir avec optimisme et confiance. Nous sommes bien équipé·e·s pour relever les défis actuels et futurs, et pourrons continuer de défendre efficacement et énergiquement les intérêts des enseignant·e·s.

Septembre 2023, Lucius Hartmann

VINCENT LACOSTE FRANÇOIS CLUZET ADÈLE EXARCHOPOULOS

«Ein warmherziger Film, der Lust macht, sich diesem tollen Team von Lehrern anzuschliessen.»

20 MINUTES

«Temporeich, witzig und voller Menschlichkeit.»

LE PARISIEN

AB 8. FEBRUAR IM KINO

UN MÉTIER SÉRIEUX

Ein Film von THOMAS LILTI

FILM BOZZI

Rien ne change? Tout se transforme?

Rapport annuel de la Rédaction du Gymnasium Helveticum et du Secrétariat général 2022/2023



Gisela Meyer
est rédactrice du Gymnasium Helveticum et
secrétaire générale de la SSPES.

A la fin du dernier exercice, en juin 2023, Doris Lazzeri et moi-même avons fêté nos cinq ans de collaboration. C'est en effet en juin 2018 que j'avais pris ma fonction de Secrétaire générale de la SSPES, un poste nouvellement créé, et celle de Rédactrice du Gymnasium Helveticum. Deux ans auparavant, ma prédécesseure à la Rédaction, Denise Martin, avait – sage précaution – encouragé le Comité central à moderniser les structures de la Société et à créer un Secrétariat général. Cet anniversaire me donne l'occasion, à côté de mon rapport annuel, de passer en revue ces cinq dernières années.

Alors qu'auparavant, l'adresse de la SSPES était celle du Président ou de la Présidente, ou celle de la Rédaction du Gymnasium Helveticum, la SSPES dispose depuis cinq ans de sa propre adresse à la Monbijoustrasse 36 à Berne. Nous sommes sous-locataires de Formation Berne, mais disposons de notre propre bureau et bénéficions d'un accès aux infrastructures et aux salles de réunion. Le Comité central se réunit actuellement deux fois par an dans un autre lieu pour des retraites, toutes les autres réunions ont lieu au Secrétariat général à Berne ou, le cas échéant, en ligne. La Présidence, le Comité et la Secrétaire générale profitent également des locaux bernois pour organiser des réunions avec d'autres organisations.

Depuis cinq ans, la SSPES dispose d'une banque de données moderne, permettant désormais l'envoi électronique de factures

ainsi qu'un lien direct entre la comptabilité et la gestion des membres. L'année dernière, l'intégration des nouveaux membres collectifs du canton de Lucerne nous a permis d'exploiter les multiples possibilités de cette banque de données.

Au cours des cinq dernières années tous les processus ont été adaptés, en fonction de nos expériences ou en raison d'une pression extérieure. La SSPES dispose désormais d'archives analogiques, gérées systématiquement et d'une manière fiable par Doris Lazzeri – et non plus par la Présidence –, qui sont périodiquement déposées aux archives étatiques d'Aarau. Nous gérons également des archives numériques, organisées comme les archives analogiques, comprenant uniquement des données en format PDF et JPG, formats que l'on pense encore être lisibles dans plusieurs décennies. Toutes les éditions du Gymnasium Helveticum depuis 1946 ainsi que les bulletins annuels de 1860 à 1945 ont été numérisés et sont disponibles sur notre site Internet. Récemment, un chercheur en éducation m'a remerciée, appréciant le fait de pouvoir accéder à tous ces textes – gratuitement qui plus est. Cet accès libre se justifie doublement: nous mettons volontiers nos documents à disposition d'un large public et, d'autre part, nos membres paient leur abonnement au GH.

A la fin de chaque exercice, j'ai l'impression que nous n'avons rien fait de nouveau qui mériterait d'être spécifiquement mentionné. Cependant, en faisant la liste des multiples changements que nous avons vécus en cinq ans, je réalise l'ampleur de ce qui s'est passé chaque année. Les innovations, comme le nouveau système de rédaction du Gymnasium Helveticum, font déjà partie de la routine. Et pourtant, l'exercice qui se termine a vu les premières éditions produites par nous-mêmes – bien évidemment avec l'indispensable soutien de notre imprimerie multicolorprint. Les étapes ainsi que les spécificités du processus et des programmes sont innombrables, comme nous l'avons réalisé une nouvelle fois lorsque notre collaboratrice estudiantine, Sophie Scherer, s'est attelée à ce travail en février 2023. Elle est rapidement devenue un soutien indispensable pour la Rédactrice!

Je tiens à remercier chaleureusement le Président, Lucius Hartmann, et le Vice-président, Andreas Egli, pour leur énorme travail: évaluation de statistiques, rédaction d'articles, contact avec des auteur·e·s potentiel·le·s, correction de la dernière virgule manquante, supervision des travaux de la Secrétaire générale ou encore contrôle de la comptabilité, rien ne leur échappe. Je remercie également Doris Lazzeri pour sa patience et sa ténacité face aux multiples requêtes exprimées par moi-même, le Comité, les président·e·s des associations cantonales et des sociétés de branche et les membres. Elle a su s'adapter à tous les changements mentionnés ci-dessus, n'hésitant pas à recommander parfois des approches plus prudentes lorsqu'il s'agit de concrétiser de nouvelles idées. Enfin, tous mes remerciements aux autres membres du Comité central, ainsi qu'aux deux traductrices et aux correcteur·trice·s pour le soin et la diligence qu'ils/elles apportent à leur travail.

Berne, septembre 2023



Le Secrétariat général de la SSPES a fêté ses 5 ans à Berne: Gisela Meyer et Doris Lazzeri.

Commission Gymnase-Université (CGU)

Rapport annuel 2023

1 Composition de la Commission

À la fin de l'année en cours, la composition de la Commission est la suivante :

Membres représentant le gymnase :

- Dr Lucius Hartmann, Kantonsschule Zürcher Oberland Wetzi-kon (ZH), latin, grec et mathématiques, co-président CGU
- Manuel Fragnière, Lycée Denis-de-Rougemont (NE), chimie et informatique
- Dr Pascal Frey, Neue Kantonsschule Aarau (AG), allemand
- Dr Emmanuel Mejia, Collège St-Michel Fribourg (FR), Philo-sophie
- Adriana Mikolaskova, Gymnase mathématiques-sciences natu-relles Rämibühl Zurich (ZH), arts visuels
- Gerhard Schmidt, Kollegium Spiritus Sanctus Brigue (VS), biologie, représentant CDGS

Membres représentant les universités :

- Dr Itta Bauer, Université de Zurich, géographie et didactique
- Prof. Dr Cécile Hébert, EPF Lausanne, physique, co-présidente CGU
- Prof. Dr Christian Hesse, Université de Berne, histoire médié-vale
- Prof. Dr Frank Kutschebauch, Université de Berne, mathéma-tiques
- Prof. Dr Claudia Leopold, Université de Fribourg, psychologie pédagogique
- Prof. Dr Regula Schmid, Université de Berne, Histoire médié-vale
- Prof. Dr Nathalie Vuillemin, Université de Neuchâtel, Littéra-ture et savoirs

Représentant des hautes écoles pédagogiques

- Dr Rolf Bossart, Haute école pédagogique de Saint-Gall, NNMG / MNGW (ERG)

Manuel Fragnière a annoncé sa démission pour la fin de 2023. Susanne Marzer (enseignante d'anglais, Gymnase de Nyon VD), future Vice-présidente de la SSPES, est candidate à sa succession.

2 Activités de la Commission

2.1 Séances

Depuis son dernier rapport annuel, la Commission s'est réunie à trois reprises : le 14 mars, le 6 juin et le 14 novembre 2023. Afin de faciliter la participation aux réunions, les membres ont eu la possi-bilité de joindre les débats en ligne.

2.2 Revendications de la CGU

Lors de sa séance du 6 juin, la CGU a adopté deux revendications qui ont ensuite été publiées (Gymnasium Helveticum 4/2023 et Site internet de la CGU) et transmises à la CDIP ainsi qu'à swissu-niversities :

- Analyse des interruptions et changements d'études basée sur des données concrètes

- Promotion d'initiatives visant à renforcer la collaboration hautes écoles–gymnase

2.3 Réponse à l'audit sur le nouveau Plan d'études cadre du gymnase

Lors de sa séance du 14 novembre 2023, la Commission a adopté sa réponse à l'audit sur le nouveau Plan d'études cadre du gymnase (en se limitant aux parties supra disciplinaires). Elle est en principe « plutôt d'accord » avec les propositions présentées dans les parties 1 et 2, ainsi qu'avec celles concernant le travail de maturité, l'option spécifique et l'option complémentaire. Elle demande principale-ment une révision approfondie du chapitre consacré à l'interdisci-plinarité. De plus, la terminologie devrait être vérifiée une nouvelle fois et uniformisée. En ce qui concerne la mise en œuvre, une sensibilisation des hautes écoles pour les modifications et les ajustements à opérer dans la formation des enseignant·e·s est nécessaire, tout comme des offres de formation continue pour les enseignant·e·s actuel·le·s.

2.4 Discussion du Rapport sur l'éducation

La Commission a discuté en détail les possibles conséquences du Rapport sur l'éducation 2023 sur la transition gymnase/ECG–hautes écoles. Les thèmes suivants ont notamment été abordés :

- Choix des options spécifiques et conséquences sur les études et le succès académique (par ex. disciplines MINT et EPFL)
- Influence des gymnases sur le succès académique (la durée de la scolarité gymnasiale s'avère plus importante que l'école elle-même)
- Raisons du succès académique et des interruptions d'études (également par rapport à la revendication de la CGU, v. 2.1)
- Rapport entre la note de maturité et le succès académique (aucune statistique disponible à l'échelon national)
- Facteurs expliquant les différences en matière de succès scolaire/académique (équité des chances)
- Prévisibilité du succès académique
- Genres et choix des options spécifiques MINT
- Taux de maturité cantonaux et transitions vers les hautes écoles
- Libre choix des études
- Entrée et maintien dans la profession d'enseignant·e
- Admissions dans les HEP
- Enseignement pendant les études

2.5 Organisation de la Conférence Transition Gymnase–Université V

La CGU prévoit une cinquième Conférence Transition Gym-nase–Université les 20 et 21 janvier 2025 à l'Université de Berne. Cet événement sera consacré au thème « Conséquences du nou-veau RRM et du nouveau PEC sur la transition gymnase–hautes écoles ». Les disciplines langue d'enseignement (allemand, français, italien), mathématiques, informatique, histoire et musique devraient y participer.

2.6 Autres sujets

Autres sujets abordés par la Commission :

- Pénurie d'enseignant·e·s au degré secondaire II et possibles mesures

- Promotion des élèves particulièrement doué·e·s au gymnase :
Les hautes écoles mettent elles-mêmes sur pied divers programmes (parfois avec la possibilité d'acquérir des points ECTS). Elles rappellent également l'existence de «Science et Jeunesse» ainsi que des olympiades scientifiques.
- Connaissances en anglais des étudiant·e·s :
Aucune difficulté résultant de connaissances en anglais insuffisantes n'a été signalée jusqu'ici.
- Formes d'enseignement modernes dans les hautes écoles :
Développement entraîné par la digitalisation, importance croissante dans la didactique des hautes écoles.
- Intelligence artificielle :
Les écoles et les hautes écoles tentent de définir une gestion raisonnable de l'IA. Du côté du gymnase, de nombreuses formations continues sont actuellement proposées et des directives ont d'ores et déjà été adaptées (par ex. pour les travaux de maturité). Dans les hautes écoles, par ex., des guides de bonnes pratiques sont en préparation, certaines formes d'évaluation sont revues

(par ex. la rédaction d'essais) et l'accent est davantage mis sur les éléments empiriques dans les travaux d'étudiant·e·s. La CGU estime que l'écriture autonome surtout doit continuer d'être apprise et entraînée.

2.7 Contacts

Le Co-président et la Co-présidente entretiennent des contacts avec différents organes et représentent la CGU lors des séances de ces derniers. La Commission Suisse de Maturité (CSM; le Co-président est membre du bureau), l'association faîtière des enseignant·e·s de Suisse (LCH), le Syndicat des enseignant·es romand·es (SER), la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale CESFG-SMAK, le Centre suisse de l'enseignement secondaire II (ZEM CES) et HSGYM (Zurich) comptent parmi les partenaires de la CGU.

Wetzikon et Lausanne, 15 novembre 2023

Lucius Hartmann und Cécile Hébert

Adieu à Manuel Fragnière

Cher Manuel,

Tu es entré au comité central de la SSPES en 2016, où tu t'es engagé dans diverses commissions et groupes de travail importants en tant que membre de la Commission Gymnase–Université (CGU), de la Commission Suisse de Maturité (CSM), en tant que contributeur à l'élaboration du nouveau Plan d'études cadre (PEC) en chimie, en tant que représentant de la SSPES dans le groupe de travail (GT) « Mise en œuvre du RRM » et en tant que délégué officiel de la SSPES auprès du syndicat des enseignant·es romand·es (SER). En outre, tu étais responsable de notre site web.

Malheureusement, ton état de santé met une fin abrupte à ton activité au comité central. Les problèmes cardiaques dont tu souffres depuis longtemps se sont aggravés au cours des derniers mois, si bien que tu te vois contraint de réduire ton temps de travail et d'abandonner des activités qui te sont chères.

Au nom du comité central et de l'ensemble de la SSPES, je te remercie vivement pour le travail considérable que tu as accompli au cours des sept dernières années. Les traces que tu as laissées dans le RRM et le PEC marqueront encore longtemps le gymnase.

Nous te souhaitons le meilleur pour ton avenir sans CC et surtout une bonne santé.

Lucius Hartmann

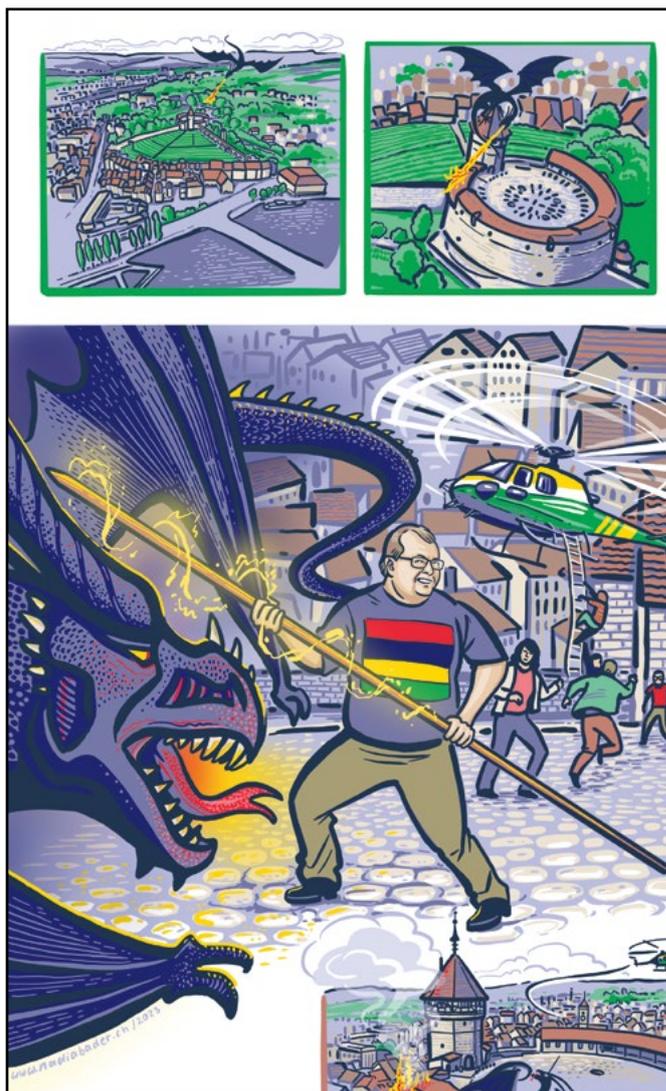


Illustration : ©Nadia Bader

Pour une entrée réussie dans la vie professionnelle

Prise de position de la SSPES

Situation

Sur le marché du travail, la situation s'aggrave également pour le degré secondaire II formation générale et certaines disciplines sont d'ores et déjà touchées. Afin que la qualité de l'enseignement puisse être garantie, le recrutement d'enseignant·e·s qualifié·e·s est donc une priorité. D'importants jalons pour la professionnalisation et les futures activités professionnelles étant posés au cours de la formation et au moment de l'entrée dans la vie professionnelle, il convient de s'intéresser particulièrement à cette dernière étape. En effet, lorsque l'entrée dans la vie professionnelle se passe bien, les statistiques disponibles (Rapport sur l'éducation 2023, p. 309 et 291, uniquement pour l'école obligatoire) révèlent que les personnes restent dans la profession, ce qui justifie donc l'investissement dans la formation. De plus, il est possible d'encourager le développement personnel des jeunes enseignant·e·s de manière ciblée et au moyen d'un soutien approprié, par exemple en leur permettant de préparer et d'effectuer le suivi de leur enseignement en équipe, de ménager leurs ressources, de comprendre les valeurs et les normes en vigueur, ou de participer rapidement au développement scolaire.

Pour toutes ces raisons, il s'avère nécessaire d'améliorer l'attrait de la profession au moyen de mesures adéquates et de supprimer autant que possible les obstacles lors de l'entrée dans la vie professionnelle. Tous les acteurs – les institutions de formation, les cantons en tant qu'employeurs, les directions et les enseignant·e·s expérimenté·e·s – peuvent y contribuer dans leur domaine spécifique.

Critères de réussite

Pour garantir la réussite de l'entrée dans la vie professionnelle des enseignant·e·s du degré secondaire II formation générale, il est nécessaire de considérer les points suivants :

1. La formation doit permettre des **expériences professionnelles**.
 - a. Pendant leur formation déjà, les futur·e·s enseignant·e·s doivent avoir la possibilité d'accumuler des expériences d'enseignement (non seulement au cours de stages mais également lors de remplacements ou dans le cadre de mandats d'enseignement). Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour garantir un accompagnement approprié.
 - b. L'idée d'un modèle d'année de préparation (appelée «*Refe-rendariat*» : entrée accompagnée dans la vie professionnelle, avec une année de pratique rémunérée avant l'obtention du diplôme d'enseignement), en tant que variante du processus actuel, doit être étudiée.
2. **Soutien lors de l'entrée dans la vie professionnelle** :
 - a. Les étudiant·e·s et les nouveaux·elles enseignant·e·s doivent bénéficier d'informations transparentes et de conseils en orientation de carrière concrets de la part des responsables de leur groupe de discipline et/ou de la direction, par ex. en ce qui concerne le nombre d'heures d'enseignement et ses conséquences, l'enseignement dans plusieurs établissements, les possibilités de développement professionnel et d'autres sujets.
 - b. Afin d'atténuer la charge de travail initiale élevée liée à la préparation des cours et de faciliter la prise en charge de taux d'occupation plus importants dès le début, il convient de décharger de manière ciblée les enseignant·e·s qui entrent dans la profession au cours des quatre premières années, par ex. en leur accordant 400 heures de travail supplémentaires payées la première année, 300 heures la deuxième année, 200 heures la troisième année et 100 heures la quatrième année.
 - c. D'autres mesures doivent permettre aux enseignant·e·s d'enseigner rapidement avec un taux d'activité élevé et garanti à moyen terme, par ex. par l'encouragement du travail en équipe avec des enseignant·e·s expérimenté·e·s, afin d'assurer l'échange de matériel d'apprentissage et de savoir-faire.
 - d. Des salaires initiaux élevés devraient atténuer le fait qu'au début de leur carrière, la plupart des enseignant·e·s peuvent souvent enseigner à un taux d'occupation moins élevé que celui qu'ils souhaiteraient.
3. **Mentorat professionnel** par un·e collègue pour accompagner l'entrée dans la vie professionnelle :
 - a. Ce mentorat devrait durer au minimum une année, idéalement deux ans.
 - b. Il repose sur un cahier des charges clairement défini. Les responsabilités pour le mentorat et l'évaluation des enseignant·e·s doivent être strictement séparées (par ex. pour éviter les conflits d'intérêts).
 - c. Ce système présuppose une décharge et une rémunération appropriées des mentor·e·s.
 - d. Les mentor·e·s doivent être intrinsèquement motivé·e·s à assumer leur rôle. Une direction ne peut en aucun cas obliger un·e enseignant·e à accepter le rôle de mentor.
 - e. Une formation continue pour les mentor·e·s doit être proposée et l'employeur doit entièrement prendre à sa charge les frais de participation. Ceci sert d'une part à la professionnalisation de la fonction, d'autre part au développement personnel des mentor·e·s, dans le sens d'un enrichissement professionnel.
 - f. De leur côté, les mentor·e·s doivent – si cela s'avère nécessaire – pouvoir compter sur le soutien de la direction ou des responsables du groupe de discipline.

Adopté lors de l'AD du 24.11.2023 à Schaffhouse

Changement des statuts de la SSPES

Changement de l'annexe à l'article 7 des statuts de la SSPES

L'assemblée des délégué·e·s de la SSPES a adapté l'annexe à l'article 7 des statuts :

Cotisation des membres collectifs

Annexe à l'article 7 cotisation des membres collectifs
Paient une cotisation réduite :

- les retraité·e·s : réduction de 50%
- les membres d'une association cantonale ou régionale, dont tous les membres (membres d'honneur, membres passifs et retraité·e·s excl.) sont membres de la SSPES : réduction de 50%.



Vous trouvez les statuts complets sur :
<https://www.vsg-sspes.ch/fr/la-societe/statuts>

Entrée en vigueur

Les présents Statuts ont été approuvés par l'Assemblée des délégué·e·s de la SSPES du 24 novembre 2023. Ils entrent en vigueur le 1^{er} mars 2024 et remplacent les Statuts du 25 novembre 2022. En cas de litige, la version allemande des Statuts fait foi.

Le 24 novembre 2023

Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire

Le Président : Lucius Hartmann
Le Vice-président : Andreas Egli

La SSPES s'intéresse et vous intéresse

La SSPES s'intéresse et vous intéresse

Echange avec la présidence de la CESFG-SMAK

Lors de notre échange avec la présidence de la CESFG-SMAK, nous avons abordé les thèmes suivants : audit Plan d'études cadre (PEC), groupe de travail (GT) Mise en œuvre du RRM, pénurie d'enseignant·e·s, entrée dans la vie professionnelle, formation continue et sélection.

Etude de LCH et du SER sur la satisfaction professionnelle

Du 5 au 29 mars 2024, et pour la première fois depuis dix ans, LCH et le SER mèneront une nouvelle enquête sur la satisfaction professionnelle des enseignant·e·s. Une large participation des enseignant·e·s de tous les degrés est nécessaire pour garantir des résultats représentatifs. Nous prions donc nos membres de bien vouloir participer à cette enquête. Le formulaire sera envoyé par courriel le 5 mars 2024 par Büro Brägger (en charge de l'enquête).

Thèmes abordés pendant la retraite du comité central (CC)

Lors de sa retraite de deux jours, le CC a notamment discuté les sujets suivants : charge de travail des élèves, mise en œuvre du projet EVMG, sélection et IA.

Réponse de la CGU à l'audit du nouveau PEC

La prise de position de la CGU sur les parties supra disciplinaires du PEC est disponible sur le site de la CGU.



https://kgu.vsg-sspes.ch/dokumente/2023-11-14_Stellungnahme_KGU_RLP_f.pdf

Nouveau Plan d'études cadre du gymnase – garantir la transition entre le cycle 3 et le gymnase

Table ronde de la SSPES à Swissdidac

Le nouveau Plan d'études cadre gymnasial aura également des conséquences sur la transition entre le degré secondaire I et le gymnase. Dans le cadre du salon de l'éducation Swissdidac à Berne, la SSPES a organisé une table ronde consacrée à ce sujet, réunissant Véronique Mariani (Vice-présidente CDGS), David Rey (Président SER, représentant du degré secondaire I) et Daniel Gebauer (direction LCH, représentant du degré secondaire I).

Evaluation du nouveau PEC

Les participant·e·s ont été unanimes: grâce à son orientation sur les compétences, à la terminologie utilisée et aux thèmes transversaux, le nouveau PEC s'inscrit mieux dans la suite des plans d'études de l'école obligatoire et contribue ainsi à combler les lacunes causées par l'introduction des nouveaux plans d'études linguistiques et régionaux (LP21, PER, PdS). Il est important que le dialogue entre l'école obligatoire et le gymnase soit renforcé à l'avenir et que la compréhension du concept de compétences soit la même dans toutes les régions.

De plus, le nouveau PEC permettant de mieux répondre aux exigences des hautes écoles, en particulier dans le domaine des thèmes transversaux et des compétences supra disciplinaires, la transition vers le degré subséquent est davantage assurée. Avec le nouveau PEC, le gymnase doit impérativement préserver son orientation scientifique et, au moyen de mécanismes de sélection appropriés, veiller à ce que les «bon·ne·s» élèves obtiennent leur maturité et entrent dans les hautes écoles.

Les expériences faites à l'école obligatoire montrent toutefois qu'il est difficile de vérifier de manière adéquate les compétences supra disciplinaires. Il s'agit de prendre en compte le fait que ces compétences représentent souvent une condition importante, voire incontournable, pour une scolarité gymnasiale couronnée de succès et qu'elles doivent donc être évaluées en même temps que les compétences disciplinaires. Par ailleurs, les plans d'études de l'école obligatoire montrent clairement que les compétences disciplinaires ne sont pas supplantées par les compétences supra disciplinaires. Un compromis s'est établi et a fait ses preuves: la responsabilité du développement d'une compétence supra disciplinaire n'est pas assumée par une seule discipline ni par toutes les disciplines en même temps, mais est partagée entre plusieurs disciplines, car le renforcement des compétences supra disciplinaires a toujours lieu dans le cadre de l'apprentissage disciplinaire.

Critères de réussite pour la mise en pratique

Les défis auxquels doit faire face le gymnase sont importants, notamment ceux qui résultent de la mise en œuvre du PEC dans les cantons. Compte tenu de la situation analogue dans laquelle se trouve l'école obligatoire, ils devraient toutefois pouvoir être relevés. Pour cela, il est nécessaire que les enseignant·e·s et les directions scolaires fassent preuve d'ouverture d'esprit et soient prêt·e·s à accepter les nouveautés. Suffisamment de temps et de ressources ainsi qu'une étroite collaboration et un échange entre partenaires (non seulement l'école obligatoire mais aussi, par ex., la formation professionnelle) sont indispensables. Les décideurs doivent avoir une vision claire et ne pas essayer de tout mettre en pratique en

même temps: il s'agit bien plus d'initier un processus qui contribuera à ancrer petit à petit les nouvelles directives et les conséquences d'une réelle orientation sur les compétences dans le quotidien scolaire. Il est possible de se baser sur des expériences et des projets antérieurs, et la réforme ne doit pas être comprise comme une rupture avec le passé mais comme un développement continu du gymnase. Une offre de formation continue appropriée et bien structurées doit soutenir ce processus, et des adaptations doivent être faites dans la formation des enseignant·e·s. Dans l'ensemble, il s'agit donc d'exploiter le projet EVMG comme une opportunité et de procéder à des adaptations circonspectes lors de sa mise en œuvre.

Filizia Gasnakis, Lucius Hartmann

Nächstes Klassenlager in Nyon am Genfersee!

- Schönes und modernes Hostel für Schulklassen
- Vorzeigebetrieb für nachhaltigen Tourismus
- Frühstück (inbegriffen), Lunchbags und Abendessen erhältlich
- Gratis Transportkarte für die Region Nyon (Coppet-Nyon-St.Cergue-Rolle)
- Gratis Eintritt für Schulen im Schweizerischen Nationalmuseum in Prangins: inkl. 1 Aktivität gratis

Mehr Informationen unter www.nyonhostel.ch/gruppen
 Nyon Hostel, chemin des Plantaz 47, 1260 Nyon
info@nyonhostel.ch / 022 888 12 60

nur 15 min per Zug von Genf entfernt
www.nyonhostel.ch

NYON HOSTEL | La Côte JURA-VIGNOBLE-LEMAN NYON RÉGION

Politique et éducation : brèves



Andreas Pfister
enseigne l'allemand et la formation aux médias
à la Kantonsschule de Zoug.

Suisse

Objectifs de formation confirmés

Les objectifs de formation à long terme de la Confédération et des cantons restent les mêmes, comme viennent de le confirmer la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP lors de leur assemblée annuelle et le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR. L'objectif visant à ce que 95% des jeunes obtiennent un diplôme du secondaire II est jugé particulièrement important. Actuellement, le taux est de 91% et il existe de grandes disparités en fonction des milieux socio-économiques. En ce qui concerne le gymnase, le projet Evolution de la maturité gymnasiale EVMG devrait être terminé en été 2024.

La CDIP et la Confédération confirment leurs objectifs politiques communs. CDIP. 27.10.2023

Evolution des salaires

Selon une récente enquête d'UBS, les salaires en Suisse devraient augmenter de 1,9% en moyenne en 2024. Il est toutefois difficile de dire s'il s'agit d'une compensa-

tion du renchérissement présentée séparément ou d'une augmentation du salaire réel. En 2023, les salaires ont augmenté de près de 3% dans le secteur public – qui inclut la formation. Cependant, l'augmentation sera moindre en 2024: + 2,2%. Si cette hausse est supérieure à la moyenne, la différence avec l'augmentation moyenne à l'échelon national n'est pas très importante. En raison de la pénurie de personnel qualifié, les salaires augmentent plus fortement dans la gastronomie et l'hôtellerie: + 2,8%. Une fois l'inflation déduite, la hausse de 1,9% est pratiquement réduite à néant. L'augmentation des loyers, de l'électricité, des transports publics et autres diminuera même le pouvoir d'achat des salarié-e-s. A titre de repère: UBS anticipe un taux de renchérissement de 2,2% pour 2023.

Umfrage UBS: Reallöhne stagnieren 2024. SRF. Tagesschau. 8.11.2023.

Plan d'action contre la pénurie d'enseignant-e-s

L'association faîtière des enseignant-e-s de Suisse LCH a lancé un «Plan d'action pour la qualité de l'enseignement» pour lutter contre la pénurie d'enseignant-e-s, prévoyant de multiples mesures, parmi lesquelles des initiatives et des pétitions. LCH entend ainsi faire pression sur les autorités politiques. Le concept de «qualité de l'enseignement» doit être inscrit dans la Constitution, tout comme l'obligation de la préserver. Ceci implique que des personnes sans formation devront en suivre une. Par ailleurs, les conditions de travail doivent être améliorées, notamment par le biais d'une décharge pour des tâches administratives et des augmentations de salaire.

Lehrerdachverband startet Kampf für mehr Qualität und Personal. SRF. 9.11.2023

Les Suisse-sse-s satisfait-e-s de leur système scolaire

Un sondage de la Société suisse de radio-diffusion et télévision et de l'Institut gfs.bern révèle qu'une large majorité des Suisse-sse-s sont satisfait-e-s du système scolaire. Ils-elles apprécient en particulier le système dual de l'enseignement professionnel et de la formation gymnasiale, les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie et le travail des enseignant-e-s. Cependant, ils-elles sont moins enthousiastes en ce qui concerne le traitement réservé aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage.

Les Suissesses et les Suisses sont satisfaits du système scolaire helvétique. RTS. 23.11.2023

PISA 2022

Un jour avant la Saint-Nicolas, le Père Fouettard est de retour: les résultats de l'enquête PISA viennent d'être publiés. En comparaison internationale, les jeunes de 15 ans en Suisse obtiennent de bons, voire de très bons résultats. En mathématiques, la Suisse décroche une huitième place. Nos élèves obtiennent 502 points, nettement plus que la moyenne OCDE (476 points). Seuls l'Estonie et six pays asiatiques font mieux. Cependant, l'étude PISA révèle également que 19% des jeunes suisses n'atteignent pas le niveau minimal de compétences en mathématiques. En lecture, leurs compétences peuvent être décrites comme bonnes (483 points; moyenne OCDE: 476), mais la proportion d'élèves faibles en lecture s'établit à 25%. En sciences naturelles également, la Suisse s'en sort bien: les élèves obtiennent 503 points (moyenne OCDE: 485). Dans l'ensemble, la Suisse confirme les résultats obtenus en 2015 et en 2018.

Résultats de l'enquête PISA 2022. CDIP. 5.12.2023

PISA 2022 – réactions

Les résultats suisses relativement bons en mathématiques et en sciences naturelles ont en général été accueillis avec satisfaction. Toutefois, le fait qu'un quart des jeunes de notre pays éprouvent des difficultés en lecture et en compréhension de textes, même simples, est préoccupant. Comme le dit Dagmar Rösler, Présidente de l'association faîtière des enseignant-e-s de Suisse LCH, dans l'Aargauer Zeitung: «Nous ne pouvons pas simplement accepter le fait qu'un quart des jeunes éprouvent de grosses difficultés en lecture et comprennent à peine ce qu'ils-elles lisent.»

Rösler, Dagmar in Kälän, Kari: Bildungswunder der Schweiz: Weshalb Jugendliche trotz frappanter Leseschwäche eine Berufslehre schaffen. Aargauer Zeitung. 6.12.2023

Cantons

Vaud – défense de la formation civique

Une directive avait interdit les débats politiques dans les écoles vaudoises avant les élections nationales, afin que les élèves ne puissent pas être influencé-e-s. Les 57 élu-e-s qui avaient échoué à faire annuler cette mesure par la Cour constitutionnelle vaudoise n'abandonnent pas le combat et annoncent recourir auprès du Tribunal

Les brèves paraissent sous forme de Newsletter toutes les deux semaines. Vous pouvez vous y abonner sur le site Internet de la SSPES



www.vsg-ssp.es.ch/fr/actualites/breves-politiques-de-leducation

fédéral. A leurs yeux, une telle interdiction va à l'encontre de la formation civique des jeunes.

L'interdiction des débats dans les écoles vaudoises portée devant le Tribunal fédéral. RTS. 29.11.2023

Hautes écoles

Chat GPT et travaux de séminaire

Dans un article (recommandé) publié dans la NZZ, Reto U. Schneider estime que «Les hautes écoles marchent simplement en direction de l'inévitable» en matière de gestion du Chat GPT. S'il est pratiquement impossible de l'interdire, l'autoriser s'avère problématique. Selon R.U. Schneider, il est possible que Chat GPT implique la fin des travaux de séminaire tels qu'ils sont pratiqués depuis deux cents ans. Le Rédacteur des Brèves se permet de compléter : peut-être également la fin du travail de maturité, introduit relativement récemment.

Schneider, Reto U. : Chat-GPT erobert die Universitäten : Darf der Computer die Seminararbeit schreiben? NZZ. 23.11.2023

Gymnase

Des recteur-trice-s progressif-ve-s

Les recteur-trice-s de gymnase se présentant comme des réformateur-trice-s, ils-elles se disent déçu-e-s du nouveau Plan d'étude cadre. Dans leur prise de position, ils-elles regrettent entre autres le fait qu'une place plus importante ne soit donnée à l'interdisciplinarité. Ils-elles réitèrent leur mise en garde en ce qui concerne la surcharge des plans d'études cadres disciplinaires. A leur avis, les disciplines continuent de mentionner des listes de compétences et il manque une vision d'ensemble.

Prise de position officielle de la CDGS, 08.12.2023. CDGS. 13.12.2023

Les garçons sont-ils défavorisés?

«Les garçons sont-ils défavorisés au gymnase?» – Lucius Hartmann, Président de la SSPES, pose cette question dans un article publié dans le Gymnasium Helveticum. Il présente des chiffres détaillés prouvant que le pourcentage de garçons tend à diminuer au cours de la scolarité gymnasiale. Le pourcentage des filles s'est, quant à lui, stabilisé à 55%. Un article paru dans la NZZ traite du même sujet. Les raisons de cette évolution sont encore peu claires.

Troxler, Irene : Der Bubenanteil am Gymnasium schrumpft. NZZ. 21.12.2023

International

Etats-Unis – les étudiant-e-s juif-ve-s ont peur

Dans les hautes écoles américaines, une partie des étudiant-e-s juif-ve-s ne se sentent plus en sécurité. La question de savoir ce qui peut ou ne peut être dit est largement débattue. Qui a le monopole de l'interprétation de ce qui est dit? Quel discours est pro-palestinien, lequel est une critique contre Israël, lequel est antisioniste – et lequel est antisémite? A côté de ces débats, des incidents antisémites sont signalés, comme des tags «Juifs = Nazis», des comportements agressifs de manifestant-e-s pro-palestinien-ne-s, des menaces en ligne contre des étudiant-e-s juif-ve-s ou des événements organisés par la communauté juive. Les étudiant-e-s rapportent qu'il est à nouveau dangereux de porter ouvertement l'étoile de David sur les campus universitaires.

Hartocollis, Anemona ; Saul, Stephanie : After Antisemitic Attacks, Colleges Debate What Kind of Speech Is Out of Bounds. New York Times. 9.11.2023

Allemagne – haine envers Israël et antisémitisme à l'Université des Arts de Berlin

Des manifestations agressives ont eu lieu dans certaines hautes écoles allemandes, en particulier à l'Université des Arts de Berlin, où des étudiant-e-s juif-ve-s n'osent plus participer aux cours. Les manifestant-e-s protestent contre le «racisme», le «génocide» et le «colonialisme» israéliens, critiquant la direction de l'Université qui a affirmé son soutien à Israël, le gouvernement allemand et le capitalisme occidental ainsi que des journalistes, comme le rapportent la Frankfurter Allgemeine Zeitung et la Neue Zürcher Zeitung.

Seidl, Claudius : Die Politik der Verdammnis. FAZ. 27.11.2023

Seliger, Marco : Kunststudenten in Berlin betreiben antisemitischen Aktivismus und verbreiten eine Kultur der Angst. NZZ. 29.11.2023

Etats-Unis – des directions de hautes écoles sous pression

Liz Magill, Présidente de l'Université de Pennsylvanie, vient de démissionner, cédant à la pression exercée par des Répu-

blicain-e-s et également d'important-e-s Démocrates. La Présidente de l'Université d'Harvard et celle de l'Institute of Technology MIT du Massachusetts sont également critiquées pour leurs réponses évasives dans le cadre de leur audition devant le Congrès. Les Présidentes sont accusées de tolérer l'antisémitisme dans leur université, par ex. des appels au génocide des Juif-ve-s. Dans ses réponses, L. Magill a invoqué le droit de libre parole. Depuis longtemps critiques envers les hautes écoles, les cercles conservateurs voient leur moment venu : ils reprochent à ces institutions d'encourager une culture wokiste de gauche qui n'hésite pas à interdire la libre expression en matière de racisme envers les personnes de couleur ou de sexisme, mais qui ne condamne pas les propos anti-israéliens.

Confessore, Nicholas : As Fury Erupts Over Campus Antisemitism, Conservative Seize the Moment. New York Times. 10.12.2023

Allemagne – guerre des genres

Le tribunal a donné raison à la biologiste Marie-Luise Vollbrecht : l'Université de Humboldt, Berlin, n'a pas le droit d'affirmer que sa position en matière de genres constitue une atteinte aux principes de l'Université. L'annonce d'un exposé de la biologiste avait ouvert le débat, M.-L. Vollbrecht défendant l'idée de l'existence de deux genres uniquement. La communauté transgenre avait protesté, accusant l'Université de soutenir une telle position – un exemple de «Cancel culture» selon les critiques.

Vahabzadeh, Susan : Was man sagen darf. Sonntagszeitung. 8.12.2023

Etats-Unis – démission de la Présidente de Harvard

Claudine Gay, Présidente de l'Université de Harvard, a finalement démissionné. Des accusations de plagiat s'étaient ajoutées aux critiques lui reprochant son inaction face à la flambée de l'antisémitisme sur son campus. Incompétente, C. Gay n'aurait obtenu son poste que grâce à la culture gauchiste et wokiste des universités qui soutient notamment la promotion des femmes et des personnes de couleur. Ses partisan-e-s parlent de chasse aux sorcières et affirment que ces attaques font partie de l'agenda des cercles conservateurs. La démission de C. Gay sonne-t-elle la fin du wokisme?

McMillan Cottom, Tressie : The Claudine Gay Debate Was Never About Merit. New York Times. 4.1.2024

GYMNASIUM HELVETICUM

Zeitschrift für die schweizerische Mittelschule
Revue de l'enseignement secondaire suisse
Rivista della scuola secondaria svizzera

78. Jahrgang 2024 ISSN 0017-5951

Erscheint 5 x jährlich / Parait cinq fois par an

Herausgeber / Éditeur

Verein Schweizerischer Gymnasiallehrerinnen und Gymnasiallehrer (VSG)
Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES)
Società svizzera degli insegnanti delle scuole secondarie (SSISS)

Generalsekretariat / Secrétariat général

VSG-SSPES-SSISS, Generalsekretariat, Monbijoustrasse 36, 3011 Bern
Telefon 031 382 52 33 (Di+Do)
E-Mail: information@vsg-sspes.ch, Internet: www.vsg-sspes.ch

Verlag / Édition

VSG-SSPES-SSISS, Monbijoustrasse 36, 3011 Bern
Telefon 031 382 52 33
E-Mail: information@vsg-sspes.ch

Die Zeitschrift und ihre Teile sind urheberrechtlich geschützt. Sie erscheinen unter der Creative Common Lizenz CC BY, d.h. die Artikel können unter Zitat des Erstabdrucks weiter verwendet werden.

Ce bulletin et ses parties sont protégés par le droit d'auteur. Ils sont publiés sous la licence Creative Common CC BY, ce qui signifie que les articles peuvent être utilisés et en citant la première impression.



Gymnasium Helveticum © 1869- by Verein Schweizerischer Gymnasiallehrerinnen und Gymnasiallehrer – Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement Secondaire is licensed under CC BY 4.0

Redaktion / Rédaction

Verantwortliche Redaktorin:
Gisela Meyer Stüssi (GM), Monbijoustrasse 36, 3011 Bern
Telefon 031 382 52 33
E-Mail: gh@vsg-sspes.ch, Internet: www.vsg-sspes.ch

Layout und Druck / Conception et impression

beagdruck, Maihofstrasse 76, 6002 Luzern
Telefon 041 268 68 68, Fax 041 268 68 00
E-Mail: mail@beagdruck.ch, Internet: www.beagdruck.ch

Inserate / Annonces

FACHMEDIEN – Zürichsee Werbe AG, Tiefenastrasse 2, 8640 Rapperswil
Telefon 044 928 56 11
E-Mail: info@fachmedien.ch, Internet: www.fachmedien.ch

Preise für Inserate und Beilagen / Prix pour les annonces et les encarts

www.vsg-sspes.ch/publikationen/gymnasium-helveticum/mediadaten/

	Redaktionsschluss Délai rédactionnel	Inserateschluss Délai annonces	Erscheinungsdatum Date de parution
2/24	28. März 2024	8. April 2024	26. April 2024
3/24	24. Mai 2024	10. Juni 2024	5. Juli 2024
4/24	23. August 2024	9. September 2024	27. September 2024
5/24	18. Oktober 2024	11. November 2024	21. November 2024

Das Gymnasium Helveticum ist online zugänglich unter:



www.vsg-sspes.ch/publikationen/gymnasium-helveticum

Le magazine Gymnasium Helveticum est en ligne:



www.vsg-sspes.ch/fr/publikationen/gymnasium-helveticum



SuisseMobile Plus à prix spécial



SuisseMobile

Partenariat entre la Fondation SuisseMobile et la Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement Secondaire (SSPES)

SuisseMobile propose des parcours de randonnée à pied et à vélo dans toute la Suisse, aussi intéressants que bien documentés. De plus, l'abonnement SuisseMobile Plus permet de préparer les excursions sur un ordinateur ou un téléphone portable, de dessiner les parcours et de les partager avec d'autres personnes, de télécharger des cartes sur le téléphone portable et d'enregistrer des itinéraires – autant de fonctions utiles pour la préparation de camps, de voyages d'études et d'excursions scolaires en Suisse, mais également pour des randonnées à pied ou à vélo pendant les loisirs. En tant que membre SSPES, vous profitez de l'abonnement SuisseMobile Plus au prix préférentiel de Fr. 20.- (au lieu de Fr. 35.-).

Code: 1062-5188-7949-9394

Si vous disposez déjà d'un abonnement à SuisseMobile Plus, envoyez votre code promo à info@schweizmobil.ch, afin de pouvoir profiter d'un prix réduit à l'avenir.

Anmeldung:

www.schweizmobilplus.ch/registrieren



Registration:

www.schweizmobilplus.ch/suissemobileplus/registration



Registrazione:

www.svizzeramobileplus.ch/registrazione





präsentieren

Wirtschaft & Recht Symposium 2024

Trafo Baden
Mo 13. + Di 14. Mai

Programm und
Anmeldung:
strteachware.ch

Interdisziplinär und im Team unterrichten

Der neue Rahmenlehrplan legt Grundlagen zur Förderung des überfachlichen Lernens. Interdisziplinärer Unterricht im Teamteaching ermöglicht die Erreichung dieser Ziele. Wirtschaft & Recht bietet viele Anknüpfungspunkte für interdisziplinären und transversalen Unterricht, besonders mit den Fächern Geschichte, Geografie, Informatik oder Philosophie. Am Symposium erwarten Sie Inputreferate und Workshops mit konkreten Unterrichtsbeispielen. Wir freuen uns auf die Teilnahme von vielen Kolleginnen und Kollegen aus allen Fachbereichen – sehr gerne auch mit ihren Schulklassen.

Montag, 13. Mai 2024

13.30 Inputreferat

Kritisch denken – wie geht das genau?

13.45 Prof. Dr. Johannes Binswanger,
Universität St. Gallen

«China – Klima – Migration»

Drei faktenbasierte Beispiele für
fächerübergreifenden Unterricht
mit DataSight

15.00 – 15.30 Pause

15.30 – 16.30 **Workshops**

Prof. Dr. Johannes Binswanger,
Dr. Carolin Güssow, Universität St. Gallen

- ▶ Workshop A: **China**
- ▶ Workshop B: **Klima**
- ▶ Workshop C: **Migration**

16.30 Zusammenfassung und Ausblick
So gelingt interdisziplinärer Unterricht

17.00 Apéro

19.00 Team-Dinner, mit Kolleginnen und Kollegen
aus verschiedenen Fachschaften



Dienstag, 14. Mai 2024

09.15 Wirtschaft & Gesellschaft

Beispiele für transversalen Unterricht

09.30 Inputreferat Andreas Christen, SwissLife:
Vorsorge planen – bereits im Studium!

10.30 – 11.00 Pause

11.00 – 12.00 **Workshops**

- ▶ Workshop A: **Digitalität**
- ▶ Workshop B: **Politische Bildung**
- ▶ Workshop C: **Bildung für Nachhaltige Entwicklung**
- ▶ Workshop D: **Transversaler Unterricht**

12.00 – 13.30 Lunchbuffet

13.30 Inputreferat Prof. Dr. Niko Paech,
Universität Siegen (D)

**«Genug ist genug – gutes Leben
ohne Wirtschaftswachstum»**

15.00 – 15.30 Pause

15.30 – 16.30 **Workshops** (wie Vormittag)

16:30 – 17.00 Zusammenfassung und Ausblick
**Voraussetzungen für eine erfolgreiche
Umsetzung von Reformen**



Weitere Informationen zu Wirtschaft & Recht:

Leading Partners